

Recueil des régions



# Table des matières

La mesure Engagement jeunesse	
Le recueil des régions	
Région 01_Bas-Saint-Laurent	3
Région 02_Saguenay—Lac-Saint-Jean	7
Région 03_Capitale-Nationale	11
Région 04_Mauricie	15
Région 05_Estrie	19
Région 06_Montréal	23
Région 07_Outaouais	27
Région 09_Côte-Nord	31
Région 12_Chaudière-Appalaches	35
Région 13_Laval	39
Région 14_Lanaudière	43
Région 16A_Montérégie Est	47
Région 16B_Vallée-du-haut-Saint-Laurent	51
Région 17_Centre-du-Québec	55
Résultats de la mesure	59
Des répercussions positives dans des démarches existantes	61
Perspectives et enjeux	62
En conclusion	65



# La mesure Engagement jeunesse

#### LES JEUNES VULNÉRABLES ET LA CONTINUITÉ DES SERVICES

Au début des années 2000, le gouvernement du Québec a souhaité que les services destinés aux jeunes soient conçus, adaptés et offerts de manière à répondre aux besoins de chacun d'eux. On constatait alors et encore aujourd'hui que les jeunes vulnérables présentent des besoins complexes et multiples, qui nécessitent une synergie dans les services offerts par différents ministères. Cette synergie s'est amorcée en 2004 par la signature d'une entente interministérielle entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, l'actuel ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

L'atteinte de cet objectif passe inévitablement par la mise en place de meilleurs mécanismes de concertation et un accès plus facile aux divers services publics. Pour y arriver, les principaux ministères offrant des services aux jeunes se sont engagés à rendre ces services davantage complémentaires, efficaces et cohérents.

Cette entente interministérielle s'est concrétisée par une mesure dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, l'Engagement jeunesse (EJ). Son déploiement s'est poursuivi dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, avec 15 régions qui se sont mobilisées pour assurer une meilleure cohésion et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes.

L'EJ se veut ainsi une opportunité unique pour travailler en partenariat sur les plans national, régional et local, afin de réaliser les objectifs suivants :

- Favoriser l'échange d'information et promouvoir la connaissance des programmes, mesures et bonnes pratiques des organisations.
- Mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour de la continuité des services.
- Favoriser la création de passerelles entre les partenaires, les réseaux et les instances de concertation.
- Sensibiliser, informer et soumettre des préoccupations aux instances nationales de l'EJ.

La gouvernance de la mesure est régionalisée : chaque région, par le biais d'un comité directeur régional (CDR) minimalement constitué des directeurs régionaux des ministères signataires de l'entente, avait le choix d'adhérer au principe de la mesure, pour ensuite travailler sur les enjeux de continuité et de complémentarité de services qu'elle jugeait prioritaires. En cours de déploiement, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a été ciblé comme partenaire privilégié et a été invité à joindre la gouvernance de la mesure. Dans plusieurs régions, les comités de gouvernance ont intégré des partenaires du milieu communautaire.

# Le recueil des régions

#### **PRÉSENTATION**

Le présent document a été réalisé dans le contexte de la fin de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Chaque région y présente sa gouvernance propre, que ce soit un CDR strictement constitué des directeurs régionaux des ministères concernés, ou encore d'un CDR mixte, qui inclut, par exemple, des représentants de regroupements régionaux sectoriels.

Les principaux chantiers et résultats de chaque région sont ensuite présentés. Il est important de souligner que tous les contenus présentés par les régions ont été élaborés en collaboration et formellement approuvés par les CDR.

Cette présentation des régions nous montre bien toute la diversité et l'ampleur des travaux et des réalisations autour des quatre grands objectifs spécifiques de la mesure. On peut y lire une volonté incroyable des régions de se structurer pour que les jeunes puissent bénéficier des services dont ils ont besoin pour s'épanouir et devenir des citoyens. Des actions concrètes ont été mises de l'avant afin que ces jeunes aient accès plus facilement à des services plus complémentaires et que la transition entre ceux-ci se passe dans la plus grande fluidité possible.

Le lecteur est invité, par la suite, à consulter une rétrospective des résultats à l'échelle nationale, des grands chantiers et des problématiques principales touchées par la mesure au fil des années. Les enjeux qui restent particulièrement d'actualité y sont aussi explicités.

#### Gouvernances régionale et locale

Dans le Bas-Saint-Laurent, COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé), des partenaires multisectoriels, unissent leur force depuis 2004 pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes et de leur famille, de la naissance jusqu'à 30 ans. COSMOSS agit principalement sur quatre grands enjeux transversaux :

COSMOSS

COMMUNAUTÉ OUVERTE ET SOLIDAIRE POUR
UN MONDE OUTILLÉ, SCOLARISÉ ET EN SANTÉ

- Favoriser une entrée scolaire réussie.
- Favoriser le développement de saines habitudes de vie.
- Encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative.
- Favoriser une intégration sociale et professionnelle durable.

## Le comité régional de coordination (CRC) COSMOSS est composé des organisations suivantes :

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

COMMISSION JEUNESSE DU BAS-SAINT-LAURENT

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUES DU BAS-SAINT-LAURENT (PRÉSIDENCE DU CRC)

DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC

DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

QUÉBEC EN FORME | RÉUNIR RÉUSSIR | AVENIR D'ENFANTS

Un comité aviseur et un comité thématique régional en intégration socioprofessionnelle (ISP) composés de professionnels des organisations partenaires du CRC assurent une vigie quant aux actions déployées sur le terrain ainsi qu'aux besoins de soutien des acteurs locaux.

Dans les huit MRC, des **comités locaux de coordination** (CLC) COSMOSS composés de gestionnaires institutionnels (incluant les MRC) et communautaires assument un mandat similaire à celui du CRC dans leurs milieux et sont soutenus par un agent de liaison. La majorité des territoires ont par ailleurs une **instance locale de concertation en intégration socioprofessionnelle**.

## Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUES DU BAS-SAINT-LAURENT

#### Coordination

EMMA SAVARD, RESPONSABLE RÉGIONALE
418 722-0467 poste 7003 • ESAVARD@CREBSL.ORG
ANNE BERNIER, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT
418 551-5268 • ABERNIER@CREBSL.ORG



#### Travail de rue

→ Une entente bas-laurentienne de services en travail de rue signée en 2008 permet l'embauche de deux ressources par territoire ainsi qu'une coordination régionale visant à encadrer et soutenir les travailleurs de rue. Ce sont annuellement plus de 30 000 jeunes qui sont rejoints par ce service et 60 % d'entre eux ont entre 16 et 30 ans.

## Comité de Travail Inter-MRC (COTIM)

→ Depuis 2009, huit journées annuelles de formation, d'information et de codéveloppement permettent aux agents locaux de liaison de consolider leurs compétences en mobilisation des communautés et d'être au fait des informations stratégiques propres à chacun des réseaux partenaires.

#### Portraits de territoires

Ten 2009-2010, des travaux de concertation ont été menés dans chacun des territoires relativement à l'identification des besoins des jeunes ainsi qu'au type de services qui leur étaient offerts. Cette adéquation a permis l'adoption de plans d'action concertés, adaptés aux réalités de chacun des milieux (ex : École au CJE, Le Maillon, Jeunes parents aux études).

## Réseautage des intervenants de première ligne

→ La tenue de rendez-vous locaux annuels d'intervenants terrain est maintenant intégrée aux pratiques locales de concertation. Environ 450 personnes participent à de tels évènements sur le territoire bas-laurentien et les retombées positives sur les collaborations intersectorielles sont observables dans plusieurs territoires.

# Transition de l'école vers la vie active (TÉVA)

→ La démarche TÉVA a fait des avancées au cours de l'année 2012. Son déploiement a fait l'objet de rencontres régionales et le suivi de son application se fait dorénavant par territoires de commissions scolaires. Une cueillette de données réalisée en septembre 2012 nous permet de constater que 87 jeunes du Bas-Saint-Laurent bénéficient aujourd'hui d'un plan TÉVA.

# Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

→ À la suite des activités de sensibilisation et d'information menées auprès d'environ 200 personnes des différents réseaux locaux et régionaux, dix sessions d'appropriation ont été offertes dans huit territoires en 2013-2014 et ont rejoint 150 intervenants. Le comité régional en ISP, les comités locaux de coordination COSMOSS et les instances locales en intégration socioprofessionnelle assurent le suivi auprès des organisations partenaires.

#### **COSMOSS-Culture**

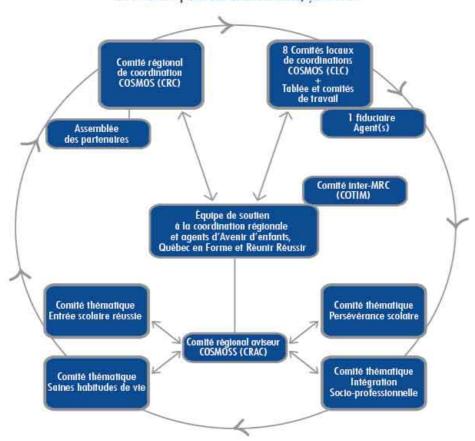
→ En collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), les territoires de MRC ont été invités à développer des actions concertées visant à favoriser l'accès à la culture pour les jeunes vulnérables au cours de l'année 2013-2014.

# Recherche-action : Outiller les milieux locaux en vue de rejoindre les personnes difficilement atteignables

→ En cours depuis le printemps 2013, cette démarche a mené sous peu à la mise en place de trois cellules locales de recherche-action. Les intervenants en ISP sont mis à contribution dans le cadre de cette approche de codéveloppement visant à outiller les milieux dans leurs stratégies et pratiques d'intervention auprès des clientèles vulnérables.



#### 2004-2014 | Dix ans de mobilisation, ca se fête!



# EJ représente

# Le région du Bas-Saint-Laurent c'est :

- 8 municipalités régionales de comtés (MRC) réparties sur une superficie de 22 000 km²
- 114 municipalités pour une population totale de 201 091 habitants
- 4 commissions scolaires
- 8 centres de santé et de services sociaux
- 8 centres locaux d'emploi
- 8 carrefours jeunesse-emploi
- 180 organismes communautaires



#### Le comité directeur régional (CDR) est composé des directions régionales des ministères suivants :

MELS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

MESS - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

MSSS - MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

MIDI - MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

MAMOT - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

#### Au CDR s'ajoutent des représentantes et des représentants d'autres organisations :

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF) L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ) CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI (CJE) CENTRE JEUNESSE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

FORUM JEUNESSE RÉGIONAL REGROUPEMENT ACTION JEUNESSE 02 (RAJ 02) CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE (CREPAS)

CONSEIL INTERORDRES DE L'ÉDUCATION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

#### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) DE CHICOUTIMI

#### Agente de liaison

ZOÉ BERGERON 418 698-3523, poste 80204 zoe.bergeron@mamrot.gouv.gc.ca www.raj02.com/engagement-jeunesse

## Clientèles visées par la région

- Les jeunes de 18 à 35 ans en difficulté
- Les jeunes immigrants et les jeunes handicapés

# Programmes ciblés par la région

- Transition de l'école vers la vie active (TÉVA)
- Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)
- Programmes jeunesse en employabilité



aguenay—Lac-Saint-Jean (02)

Le plan directeur et les plans d'action annuels d'Engagement Jeunesse Saguenay—Lac-Saint-Jean ont ainsi été construits en fonction de trois axes d'intervention, soit la communication interréseaux, la liaison entre les différents acteurs jeunesse ainsi que le développement et la consolidation des pratiques efficientes en termes d'accueil, de référence, d'accompagnement aux jeunes de la région. Dans les dernières années, les moyens et actions déployés pour mettre en œuvre les plans d'action ont pris différentes formes, dont principalement :

# Transition école vers la vie active (TÉVA)

- → Leadership dans le déploiement régional de la TÉVA, en collaboration étroite avec la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport.
- → Collaboration étroite dans l'élaboration des outils de la démarche de planification de la TÉVA.
- → Soutien aux organisations et mise en place de protocoles d'entente dans le cadre d'initiatives permettant l'actualisation de la TÉVA pour les jeunes handicapés (ex. : emplois d'été, stages, etc.).

# Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- → Leadership dans le déploiement régional du PCA, en collaboration avec le Centre Jeunesse du Saguenay—Lac-Saint-Jean.
- → Soutien aux organisations souhaitant intégrer la démarche PCA dans leurs activités auprès des jeunes en difficulté.

# Offre de service aux jeunes immigrants et immigrantes

- Réalisation d'une démarche de recherche (groupes de discussion, entrevues, sondages) visant à comprendre les besoins et attentes des jeunes immigrants et immigrantes par rapport aux services gouvernementaux et communautaires qui leur sont offerts.
- → Diffusion des résultats et soutien aux organisations dans la mise en place d'initiatives répondant aux besoins des jeunes immigrants et immigrantes.

## Programmes jeunesse en employabilité

→ Coordination d'une démarche avec les bailleurs de fonds en employabilité jeunesse visant à favoriser une meilleure connaissance et compréhension de l'offre de service et des programmes en employabilité par les agents terrain.

## Arrimages santé-emploi

→ Coordination d'une démarche avec différentes organisations en employabilité et en santé visant à favoriser vers une meilleure compréhension des perceptions d'alourdissement de la clientèle en employabilité (par des problématiques de santé mentale ou de toxicomanie par exemple) afin d'identifier par la suite des pistes d'action et de collaboration.

## Actions concertées / Changements de pratiques / Continuité des services

- → Formation et mobilisation d'un comité directeur régional, représentant les différents ministères signataires d'Engagement Jeunesse et des organisations jeunesse.
- → Élaboration et mise en œuvre d'un plan directeur régional (2011-2014) et de plans d'action annuels.
- → Élaboration de diagnostics présentant le portrait de la clientèle et les mesures ciblées par Engagement Jeunesse (constats et pistes de solution) et identifiant les principaux enjeux et obstacles à la continuité des services chez les jeunes.
- → Réalisation du colloque *Portes tournantes* sur la complémentarité des services aux jeunes.
- Réalisation de la vidéo Portes tournantes et du guide d'accompagnement pour les organisations, dans le but de favoriser la discussion sur les services offerts aux jeunes, en terme d'accueil, d'accompagnement, de référence et de complémentarité.
- Création de mécanismes d'échange formel d'information par rapport au continuum de services jeunesse, comme par exemple la fiche documentaire de problématiques locales/régionales et le bulletin de liaison biannuel.
- → Contribution à la mise sur pied de passerelles ou d'ententes de complémentarité (ex. : entente sur le transport alternatif des jeunes vers les services qui leur sont offerts).
- Accompagnement dans la gestion de projets jeunesse développés en réponse à des obstacles au continuum de services jeunesse (ex. : projets en habitation communautaire de transition pour les jeunes).
- → Mise en place d'un processus de réflexion sur les arrimages entre les différentes démarches intersectorielles de transition vers la vie adulte (TÉVA, PCA, PSII, etc.).
- → Participation active au sein de différentes instances de concertation jeunesse afin de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l'importance de la continuité de services chez les jeunes en difficulté.

# **Expertises**

Lors de la mise en place de la mesure dans la région en 2007, un effort important a été déployé afin de développer une expertise relative à la connaissance de la réalité régionale, soit :

- Les programmes, mesures et services gouvernementaux, institutionnels, communautaires et privés et les organismes prestataires dans la région.
- Les dynamiques partenariales et les concertations locales, territoriales et régionales qui œuvrent pour la continuité des services aux jeunes âgés de 16-35 ans.
- Les mécanismes de collaboration et de partenariat utilisés entre les acteurs, les organisations et les réseaux (mécanisme de référence, entente de collaboration, entente de services, protocole d'entente, etc.).

Une importance a également été accordée au développement d'une vision globale par rapport au continuum de services aux jeunes 18-24 ans en difficulté, soit :

- Les structures, organisation des services et règles internes des différentes institutions offrants des services aux jeunes.
- Les outils, bonnes pratiques et approches en matière de continuité et de complémentarité de services.

Peu à peu, il s'est créée une **mobilisation** et une **concertation régionale** autour de la complémentarité et la continuité de services aux jeunes en difficulté. Il s'en est dégagée une capacité accrue à envisager les enjeux des services jeunesse dans une **approche partenariale interdisciplinaire**, et plus particulièrement en ce qui concerne :

- Les situations où il y a absence de services, discontinuités de services et services mal adaptés.
- Les pistes de solutions reliées à l'absence de services, à la discontinuité de services et aux services mal adaptés.



#### Le comité directeur régional (CDR) est composé des directions régionales des ministères suivants :

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE
CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC - INSTITUT UNIVERSITAIRE, FIDUCIAIRE DE LA MESURE
FORUM JEUNESSE DE LA CAPITALE-NATIONALE QUI ASSURE LA PRÉSIDENCE
MELS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
MESS - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE
MIDI - MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

### La Table régionale d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de Québec (TRISJQ) exécute les mandats. Elle est composée des représentants du CDR ainsi que d'autres organisations :

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MONTMORENCY GESTION JEUNESSE SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

#### Agente de liaison

MÉLANIE PAGÉ 418 661-7291 poste 4206 MELANIEPAGE.CJ03@SSSS.GOUV.QC.CA

# Clientèles visées par la région

• Les jeunes à risque du territoire âgés de 16 à 24 ans.

## Programmes ciblés par la région

- Transition école vers la vie active (TÉVA)
- Insertion sociale et professionnelle des jeunes immigrants
- Programme de Qualification des Jeunes en Centre jeunesse (PQJ)
- Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)
- Alternative jeunesse
- Jeunes en action
- Idéo 16-17



Des actions concertées et des changements de pratiques visant la continuité et la complémentarité des services pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés, incluant les immigrants :

- > Formation et mobilisation d'un comité directeur (CDR).
- → Intégration des représentants des ministères interpellés par l'EJ à la Table régionale d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.
- → Élaboration et mise en œuvre de 3 plans d'action régionaux (2009-2011, 2012-2014, 2014-2016)
- → Participation active auprès d'une trentaine d'instances de concertation afin de développer des liens intersectoriels et soutenir les travaux, particulièrement ceux sur la continuité des services.
- → Collaboration au développement de projets locaux et régionaux pour la clientèle en difficultés. (ex : diffusion informatisée des services offerts le soir, la nuit et les fins de semaines)
- → Identification des enjeux et des obstacles liés à la continuité des services pour les jeunes en difficulté.
- -> Production d'un rapport sur l'impact du mode de financement dans l'intervention jeunesse.
- → Réalisation, mise à jour et distribution de la boîte à outils en santé mentale auprès des organisations.
- Consultation auprès de 253 jeunes collégiens sur leur état psychologique (besoins et constats) et assurer la diffusion des résultats et de leurs pistes de solution auprès des organismes.
- Soutien au développement d'outils et d'activités liés à la prévention et la promotion en santé mentale par et pour les étudiants du collégial et de la formation générale aux adultes afin de les soutenir dans leur persévérance scolaire.
- Réalisation de 4 journées des partenaires visant le partage d'information sur les services, l'auto-formation et la mobilisation des acteurs intersectoriels, totalisant plus de 300 participants.
- → Accompagnement dans le développement de mécanismes de transition et de co-intervention pour les jeunes vulnérables quittant le Centre jeunesse.
- Soutien quotidien aux organismes et aux intervenants dans la planification du passage à la vie adulte et dans le développement de la participation citoyenne de leur clientèle.
- → Recensement des problématiques intersectorielles liées à l'intervention en santé mentale et des milieux d'hébergement.

- → Participation à la diffusion et à l'appropriation des résultats de recherches ou de sondages pertinents à l'accompagnement des jeunes en difficulté dans le monde de l'intervention.
- → Soutien aux organisations dans l'établissement de passerelles intersectorielles et dans la promotion des bonnes pratiques. (ex : rédaction de bulletin de liaison)
- Rédaction d'articles pour les jeunes en difficultés et leurs intervenants misant sur l'importance de planifier la transition vers l'âge adulte, la complémentarité et la continuité de services.
- → Support au développement des partenariats locaux et régionaux et renforcement de ceux existants, tout en visant aussi, l'implication de la clientèle dans le processus.
- Réalisation et présentation d'un sondage d'opinion au forum des organismes externes en employabilité afin de valoriser la pratique éthique que constitue la référence.
- Accompagnement dans la formation et la mobilisation de comités de travail axés sur l'accès, la continuité et l'amélioration concrète des trajectoires des services pour la clientèle à risque.
- Rédaction d'un avis déposé dans le cadre des consultations du Secrétariat à la jeunesse sur la futur politique québécoise en matière de la jeunesse.
- Support à la pérennisation des liens, des actions, des mécanismes d'intervention et des changements de pratiques développés par l'implication des membres de la mesure Engagement jeunesse.

## Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- Participation à la coconstruction du questionnaire PCA et de son portrait-généré.
- → Mobilisation et coordination du comité de travail lors de la mise en place du projet-pilote PCA impliquant la participation d'une vingtaine d'organismes.
- → Élaboration de la stratégie de déploiement intersectoriel du PCA.
- → Déploiement régional de la démarche et de l'outil PCA.
- Rencontres auprès des gestionnaires afin d'assurer un arrimage du PCA avec les besoins de leur clientèle et de leurs employés.

- > Développement d'outils d'interventions pour soutenir les intervenants utilisant la démarche d'accompagnement.
- → Présentation d'une vingtaine de séances d'appropriation du PCA à plus de 350 intervenants intersectoriels.
- -> Rédaction d'articles d'information sur le PCA pour les intervenants et les jeunes en difficultés.
- → Collaboration à la réalisation de projets visant l'insertion des jeunes à risque par les trois axes d'insertion proposés dans la démarche du PCA. (ex : Réseau L'intersection)

# Transition de l'école à la vie active (TÉVA)

- -> Participation aux comités de partenaires et de mise en œuvre de la TÉVA.
- Collaboration à la réalisation des documents d'informations, de promotion et d'intervention pour les écoles, le personnel, les élèves et leurs parents.



## Le comité directeur régional (CDR) est composé des directions régionales des ministères et organisations suivantes et/ou d'un de ses représentants :

MELS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

MESS - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

MSSS - MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

MIDI - MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

MAMOT - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALE ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

FJRM - FORUM JEUNESSE RÉGIONAL MAURICIE

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE

CLUB INITIATIVE JEUNESSE

SERVICES CANADA (A QUITTÉ EN COURS DE PARCOURS)

## Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

FORUM JEUNESSE MAURICIE

#### Coordonnatrice

VALÉRIE CROTEAU 819 697-3993 poste 5 COORDONNATEUR@EJMAURICIE.COM WWW.EJMAURICIE.COM

# Clientèles visées par la région

• Les jeunes de 16 à 35 ans en difficulté.

# Programmes ciblés par la région

- Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)
- Transition de l'école vers la vie active (TÉVA)





- → Participation active auprès des six instances de concertation jeunesse du territoire mauricien afin de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l'importance de la continuité des services chez les jeunes.
- → Participation à la création d'un projet du sous-comité de la Table jeunesse de Shawinigan destiné aux jeunes hors système.
- Participation à la création d'outils pour répondre aux besoins des membres des tables tels qu'un bottin de ressources, deux fiches de bris de services, une carte ressources, etc.
- → Participation et soutien au Comité mauricien pour la persévérance et la réussite scolaire (COMPERES).
- → Création et mise en ligne du site Internet d'Engagement jeunesse Mauricie.

## Mise en œuvre de l'Engagement jeunesse Mauricie

- → Formation et mobilisation d'un comité directeur régional (CDR) représentant les différents ministères interpellés par l'Engagement jeunesse et les organisations jeunesse.
- → Élaboration et mise en œuvre de cinq plans d'action depuis 2009.
- → Inventaire des mesures et des programmes jeunesse en Mauricie.
- -> Production d'un diagnostic portant sur la continuité des services jeunesse en Mauricie.

# Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- → Mobilisation des partenaires des différents réseaux (santé, éducation, emploi, hébergement, etc.) et, création et coordination d'un comité régional pour soutenir le projet pilote PCA et collaborer à sa mise en œuvre, en tant que région pilote.
- → Promotion du PCA et de l'avancement des travaux auprès des instances de concertation locales, régionales et des divers partenaires.
- → Création d'une capsule de sensibilisation sur le passage à la vie adulte.
- -> Organisation et animation de rencontres d'information et de formations intersectorielles sur la démarche PCA.

## Journées réseautages

→ En collaboration avec les intervenants du milieu, organisation de quatre journées réseautage sur les territoires de Mékinac, Maskinongé, Shawinigan et des Chenaux. Cette journée est destinée à favoriser le développement des pratiques de collaboration intersectorielle.

# Transition de l'école à la vie active (TÉVA)

- Remise sur pied et coordination, en partenariat avec des partenaires régionaux, du Comité Transition École Vie active (TÉVA) Mauricie, pour une planification de l'école à la vie active des jeunes en difficultés.
- Création d'une trousse TÉVA Mauricie contenant plusieurs outils tels que la Clé de la TÉVA, le Canevas de la TÉVA, ainsi que plusieurs autres outils en cours de développement en collaboration avec le Centre-du-Québec.



Le comité directeur régional (CDR) et le comité régional de suivi sont composés des directions régionales des ministères et organisations suivantes et/ou d'un de ses représentants :

de ses représentants :

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE
CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DE L'ESTRIE
CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE
EMPLOI-QUÉBEC ESTRIE
ENGAGEMENT JEUNESSE ESTRIE

FORUM JEUNESSE ESTRIE

MAMOT - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

MELS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

MIDI - MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'ESTRIE

REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE L'ESTRIE

TABLE ESTRIENNE DE CONCERTATION FORMATION-EMPLOI

### Organisme fiduciaire et présidence de l'Engagement jeunesse

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE

#### Agente de liaison

MARIE-LYNE COURCHESNE C.O. 819 563-1911 poste 233 MLC@CREESTRIE.QC.CA WWW.FORUMJEUNESSEESTRIE.QC.CA/ENGAGEMENTJEUNESSE

## Clientèles visées par la région

- Les jeunes de 16 à 35 ans en difficulté, décrocheurs, sans-emploi.
- Les jeunes immigrants et les jeunes handicapés.





## Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- → Organisation de deux rencontres régionales pour présenter et commenter une version test de l'outil et sur l'implantation de l'outil « portrait de l'autonomie » 34 personnes.
- → Présentations sur le passage à la vie adulte, la démarche et l'outil PCA 123 personnes :
  - Rendez-vous provincial du Programme qualification des jeunes (PQJ) des centres jeunesse
  - Table jeunesse socio-économique Memphrémagog
  - Table réalités jeunesse du Granit
  - Comité directeur Jeunes en difficulté
  - Comité des intervenants 16-24 du territoire du CSSS Pierre-Boucher (Montérégie-Est)
  - Colloque du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)
- → Organisation de deux ateliers d'information et de réseautage sur l'accompagnement lors du passage à la vie adulte dans la MRC de Memphrémagog et à Sherbrooke 154 personnes.
- → Présentation de quatre ateliers sur le passage à la vie adulte et le projet PCA. Présentation aux intervenants du Centre jeunesse de l'Estrie lors de leur journée clinique 115 personnes.
- → Implication dans le comité de lecture du guide d'accompagnement PCA pour une plus grande appropriation des intervenants de la démarche et de l'outil.
- → Implantation d'une communauté de pratique intersectorielle dans la MRC de Memphrémagog pour échanger entre intervenants sur le PCA et l'accompagnement des jeunes 11 personnes.

# Transition de l'école à la vie active (TÉVA)

- → Simplification des questionnaires Transition École Vie Adulte (TÉVA) Estrie par l'ajout de pictogrammes pour les élèves ayant des difficultés importantes en littératie.
- → Organisation d'une séance d'information régionale et intersectorielle sur la TÉVA 60 personnes.
- → Présentations sur la démarche TÉVA et les outils estriens 236 personnes :
  - Table jeunesse socio-économique Memphrémagog
  - Organismes de défense des droits des personnes handicapées de la Montérégie
  - Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec
  - Association québécoise en information scolaire et professionnelle (AQISEP)
  - Approche orientante de l'AQISEP
  - Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA)
- Réalisation de sept bottins des ressources par MRC pour soutenir les partenaires locaux dans le développement des démarches TÉVA.
- → Production de cinq capsules vidéo sur la démarche estrienne de la TÉVA avec des témoignages de jeunes handicapés et des personnes qui les accompagnent.
- → Étude en cours sur la TÉVA en Estrie par le Centre de recherche et d'études sur les transitions et l'apprentissage (CERTA) de l'Université de Sherbrooke.

#### **Maillon Ressources**

- → Implantation et coordination des comités Maillon Ressources dans quatre territoires pour soutenir l'avancement des travaux du projet et assurer la diffusion d'information 22 personnes.
- → Présentations sur l'accompagnement lors des références et le projet Maillon Ressources 170 personnes :
  - Journée régionale SARCA
  - Comité directeur régional de l'Engagement jeunesse Laval
  - Classe de jeunes du programme CFER de l'école de La Ruche à Magog
  - Rencontre des organismes communautaires admis de la Ville de Sherbrooke
- → Conception et mise en ligne du site Web Maillon Ressources/SARCA Estrie qui vise à faire connaître les ressources d'aide pouvant répondre aux besoins de la population estrienne.
- → Création de plus de 400 fiches ressources pour le site Web Maillon Ressources/SARCA Estrie.
- → Lancements régional et local dans la MRC de Memphrémagog du site Web Maillon Ressources/SARCA Estrie 80 personnes.
- Apport financier du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) pour le projet Maillon Ressources afin d'embaucher une personne pour soutenir le développement du projet.
- → Organisation de cinq ateliers sur l'accompagnement lors des références dans les MRC de Memphrémagog, du Val-Saint-François et à Sherbrooke 185 personnes.
- Réalisation d'un guide pratique et d'une présentation dynamique dans le but de susciter la réflexion pour optimiser l'accompagnement des personnes lors des références.
- → Production de huit capsules vidéo portant sur l'accompagnement lors des références et la confidentialité vus par des jeunes et des intervenants de différents secteurs.

# **Jeunes immigrants**

- Organisation d'une journée de dialogue entre intervenants et jeunes immigrants sur les pratiques d'accueil et d'accompagnement à encourager 60 personnes.
- Participation à une entrevue téléphonique avec une chercheuse de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), portant sur la journée de dialogue entre jeunes immigrants et intervenants.
- Réalisation du « Guide pratique d'accueil et d'accompagnement des jeunes immigrants (16-35 ans et plus!) » qui vise à soutenir les intervenants dans leurs pratiques pour améliorer les services offerts aux jeunes immigrants de la région.
- → Animation d'un atelier sur la médiation interculturelle lors d'une journée d'échange sur l'immigration organisée par le Carrefour accès loisirs de Sherbrooke 16 personnes.
- Torganisation d'un séjour d'observation à la CRÉ de l'Estrie pour une jeune immigrante participante au programme Québec Pluriel.

# Actions concertées / Changements de pratiques / Continuité des services

#### Concertation locale

- → Implication au sein de quatre tables jeunesse et de 18 comités locaux dans six territoires de la région.
- Participation à la réalisation du « Portrait des réalités des jeunes de Sherbrooke » de la Table de concertation jeunesse de Sherbrooke (TCJS), comme membre du comité de suivi de la recherche.
- → Participation à l'organisation du Colloque sur les réalités des jeunes de Sherbrooke « Jeunes... de A à Z! » de la TCJS 170 personnes.
- → Organisation et participation à une rencontre d'échange entre le Centre local d'emploi de Sherbrooke et le comité ad hoc sur l'aide sociale de la TCJS 10 personnes.
- → Participation à la mise sur pied et au suivi du Service Pré-retour pour l'accompagnement des jeunes vulnérables dans la MRC de Memphrémagog.
- → Participation à l'organisation de trois forums « Dans un esprit de continuum », un projet de solidarité et d'inclusion sociale dans la MRC du Haut-Saint-François 147 personnes.

#### Concertation régionale

- → Implication au sein de 14 comités régionaux.
- → Réalisation et diffusion d'un diagnostic régional sur la continuité des services 32 organisations et 29 jeunes rencontrés.
- → Organisation d'une rencontre de maillage entre les sept Carrefours jeunesse-emploi de l'Estrie et les différents points de service du Centre jeunesse de l'Estrie 24 personnes.
- → Soutien à l'organisation de la rencontre des partenaires de la tournée Destination 2030 45 personnes.
- → Collaboration aux avis du Forum jeunesse Estrie dans le cadre des Rendez-vous de la Solidarité et des consultations sur la Politique québécoise de la jeunesse.
- → Soutien à l'organisation du Colloque sur la migration et l'établissement de jeunes en Estrie.

#### Outils de communication

- Développement d'outils de communication pour l'Engagement jeunesse Estrie : feuillet de présentation, cartes professionnelles, logo, bannière, bloc-notes adhésif (1000), tasses (150), signet (4000), fiche de présentation (150), pages Web.
- Rédaction et diffusion de quatre bulletins pour les tables jeunesse « La table est mise » qui visent à faire connaître et à diffuser les réalisations des tables, et à favoriser la collaboration entre elles.
- → Production et diffusion d'outils de communication pour le projet Maillon Ressources : logo, site Web, affiche (100), bloc-notes adhésif (1000), tasses (150), signet (4000), fiche de présentation (150).

### Le comité directeur régional (CDR) est composé de représentants des directions régionales des ministères et organisations suivants :

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL (ASSSM)
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL (CRÉ)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)
SECRÉTARIAT À LA RÉGION MÉTROPOLITAINE (SRM)
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ)
TABLE DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL



Les comités de mise en œuvre sont essentiellement composés de représentants des ministères et organismes des différents réseaux, de regroupements d'organismes communautaires, d'instances régionales de concertation et d'établissements régionaux.

#### Les comités mis sur pied sont :

JEUNES EN DIFFICULTÉ
JEUNES ISSUS DE MINORITÉS VISIBLES
JEUNES DE CENTRES JEUNESSE
TRANSITION DE L'ÉCOLE À LA VIE ACTIVE (TÉVA) POUR LES JEUNES HANDICAPÉS
PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE (PCA)

## Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL

# Organisme mandataire de l'Engagement jeunesse

LA DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

#### Pour nous joindre

1004, RUE SAINT-ANTOINE OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3R7 TÉLÉPHONE : 514 872-4310 ◆ TÉLÉCOPIEUR : 514 872-8153 WWW.ENGAGEMENTJEUNESSEMONTREAL.COM

GENEVIÈVE COULOMBE, COORDONNATRICE, poste 269 SUZANNE DÉCARIE, AGENTE DE LIAISON, poste 281 KARINE FANUCHI, AGENTE DE LIAISON, poste 270 LORRAIN LEDUC, AGENT DE LIAISON, poste 280

## Clientèles visées par la région

- Les jeunes en difficulté face à leur insertion sociale et professionnelle.
- Les jeunes issus de minorités visibles.
- Les jeunes recevant ou ayant reçu des services des centres jeunesse.
- Les jeunes handicapés.



#### Comité Jeunes en difficulté

- → Soutien au développement de pratiques de collaboration, notamment par la réalisation et la diffusion de portraits et d'analyses :
  - entre les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) de l'île de Montréal et le milieu scolaire;
  - entre les organismes jeunesse d'insertion socioprofessionnelle et les centres de santé et de services sociaux (CSSS) de l'île de Montréal;
  - entre les centres d'éducation des adultes (CEA) des cinq commissions scolaires et les centres de santé et de services sociaux (CSSS) de l'île de Montréal.
- → Organisation d'un événement régional destiné aux 29 tables de concertation jeunesse de l'île de Montréal portant sur le passage à la vie adulte des jeunes en difficulté et sur les collaborations à développer par les organismes jeunesse et les CSSS.
- → En collaboration avec le Réseau PARcours UQAM (Pratiques d'Accompagnement du Raccrochage scolaire des 16-20 ans), organisation d'un événement réunissant des CSSS et des CEA du territoire de la Commission scolaire de Montréal afin d'améliorer la collaboration entre les deux réseaux.
- → Organisation de cinq forums intersectoriels locaux visant à améliorer les collaborations entre les partenaires de l'insertion socioprofessionnelle, du raccrochage scolaire et de la santé et des services sociaux afin de mieux répondre aux besoins des jeunes vivant des problèmes de santé mentale.

#### Comité Jeunes issus de minorités visibles

- → Organisation d'événements intersectoriels pour faire la promotion des programmes, mesures et services offerts aux jeunes issus de minorités visibles :
  - les programmes de stage;
  - les mesures de francisation;
  - la formation professionnelle.
- Amélioration des processus de référence des jeunes issus de minorités visibles vers les ressources appropriées par la production d'outils d'information sur les mesures de francisation et les programmes de stage.
- → En collaboration avec le MIDI, organisation d'ateliers de sensibilisation des intervenants des réseaux de l'emploi et de l'éducation aux réalités des jeunes issus de minorités visibles.

## Comité Jeunes de centres jeunesse

- → Mise à jour du protocole d'entente entre la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) et les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw et l'établissement d'un processus d'aiguillage, de désignation de répondants ainsi que de mécanismes de suivi.
- Création d'un Cadre de reconnaissance et de collaboration entériné par les deux Centres jeunesse de la région de Montréal et 40 organismes d'insertion sociale et professionnelle.
- → Établissement et animation d'un réseau de partenaires mobilisés autour des besoins des jeunes des centres jeunesse en matière d'insertion socioprofessionnelle par l'organisation de quatre activités régionales et de huit activités locales de réseautage.
- → Création d'outils pour favoriser une meilleure connaissance des services offerts et pour faciliter la référence des jeunes des centres jeunesse :
  - une carte répertoire Pas à pas vers l'emploi! (7000 exemplaires);
  - un outil de connaissance mutuelle Le Quiz (1000 exemplaires).
- → Mise en place d'un comité régional de suivi du Cadre de reconnaissance et de collaboration et de quatre comités locaux de partenaires qui assurent un leadership dans l'arrimage des services dans les communautés.

# Comité Transition de l'école à la vie active pour les jeunes handicapés

- → Mobilisation des acteurs clés dans une instance durable de concertation régionale autour d'un objectif de généralisation d'une pratique intersectorielle de planification de la Transition de l'école vers la vie active (TÉVA).
- → Développement et diffusion d'outils intersectoriels en français et en anglais, en soutien au déploiement de la planification de la TÉVA :
  - outil de formation destiné aux décideurs et professionnels de tous les réseaux concernés;
  - outil de planification de la transition destiné aux professionnels impliqués auprès des jeunes;
  - guide répertoire de la TÉVA en soutien à la pratique quotidienne des intervenants.
- → Désignation de répondants TÉVA dans les établissements des réseaux scolaire, de l'emploi et de la santé afin de faciliter la collaboration entre les décideurs et les professionnels impliqués.
- → Organisation de cinq forums intersectoriels locaux visant à favoriser une compréhension commune de la planification intersectorielle de la TÉVA par les partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'emploi et visant à identifier les moyens à privilégier pour que cette pratique se généralise à l'échelle locale.

# Comité Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- Mobilisation des partenaires des différents réseaux (santé, éducation, emploi, hébergement, etc.) et coordination d'un comité régional pour déployer la démarche PCA à Montréal :
  - mise en commun des pratiques d'accueil, de référence et d'accompagnement des jeunes en difficulté;
  - contribution à la création de l'outil national PCA.
- → Formation de plus de 200 intervenants jeunesse montréalais.
- Soutien au déploiement du PCA au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) par la formation d'agents multiplicateurs et par la participation au comité d'implantation.



## Au 1<sup>er</sup> avril 2014, le comité directeur régional (CDR) Engagement jeunesse était composé de représentants des ministères et organisations suivants :

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS (AGENCE)

DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC (E-Q)

DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)

DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE DE L'INCLUSION (MIDI)

DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES (CSCV)

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUTAOUAIS (CJEO)

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (CIEVG)

TABLE JEUNESSE OUTAOUAIS (TJO)

#### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS (DE 2007 À 2014) LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES (2014-2015)

#### Pour nous joindre

16, IMPASSE DE LA GARE-TALON, 3E ÉTAGE, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 0B1

TÉLÉPHONE: 819 246-2494 poste 282 Francoisbeaudry@ssss.gouv.qc.ca Francois.beaudry@mess.gouv.qc.ca

# Clientèles visées par la région

 Les jeunes âgés entre 14 et 24 ans et les jeunes adultes en contexte de vulnérabilité face à leur qualification, leur insertion sociale et professionnelle, ainsi que leur transition vers la vie adulte.

1 Le logo d'Engagement jeunesse Outaouais a été conçu en avril 2011 par Catherine Patenaude, une jeune adulte de 19 ans inscrite en 1<sup>ère</sup> année au programme de Procédés infographiques du CFP Compétences Outaouais. Son logo fut choisi parmi huit propositions réalisées par des étudiants de 1<sup>ère</sup> année dudit centre. Voici un extrait de la justification de son logo:

Dans un premier temps, en pensant à Engagement jeunesse Outaouais, je voyais un chemin que j'ai voulu illustrer par un parcours montagneux et une flèche. Les montagnes peuvent à la fois illustrer l'Outaouais par ses multiples reliefs, de même qu'il représente les hauts et les bas que l'on doit traverser dans la vie. La flèche à travers les montagnes représente notre propre parcours où l'on fait face à de nombreux obstacles tout en les surmontant. Elle commence bas et finit en pointant vers le haut, ce qui suggère qu'avec la contribution d'Engagement jeunesse, nous reprenons le dessus sur notre vie et pointons vers la réussite.



Engagement

Jeunesse

## Participation aux instances de concertation

## → Instances régionales :

- Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS)
- Commission régionale intersectorielle de lutte à l'itinérance (CRILI sous-comité des services)
- Comité régional MELS-MSSS
- Comité directeur régional Engagement jeunesse
- Comité stratégique Jeunes en difficulté (participation ponctuelle)

#### → Instances locales :

Engagement jeunesse s'est fait un devoir de soutenir concrètement toute démarche de concertation locale entre les partenaires. Pour plusieurs de ces instances, il en a été l'instigateur ou un facilitateur :

- Table des 14-24 ans <sup>2</sup> C.S. des Draveurs/Gatineau-centre (depuis 2007)
  - Sous-comité Passerelles (2008-2013)
  - Sous-comité PCA (2009-2011)
- Comité des agents de liaison
- Table Engagement jeunesse 14-24 C.S. au Cœur-des-Vallées/Papineau (depuis 2008)
   Sous-comité PCA (2009-2011)
- Table d'actualisation jeunesse du Pontiac Comité Insertion (2008-2010)
- Table Engagement jeunesse Vallée-de-la-Gatineau (2009-2011)
- Engagement jeunesse Hull-Aylmer (depuis 2010)

#### **Autres activités:**

- → Comité national d'évaluation de l'Engagement jeunesse (2010-2011)
- → En collaboration avec la DRMELS et les commissions scolaires de la région, soutien à l'implantation régionale de la TÉVA (Transition de l'école vers la vie active) pour les jeunes handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Comités de travail pour discuter d'une approche distincte du PCA pour les 14-15 ans, et ce, dans une optique de prévention du décrochage scolaire et social. 3
- Tenue de deux activités de type « forum ouvert » avec des jeunes adultes (une francophone et une anglophone). Ces activités lancées par Engagement jeunesse Hull-Aylmer visaient dans un premier temps à obtenir le pouls des jeunes sur les services qu'ils reçoivent ou qui sont disponibles, à obtenir leur avis sur la proposition d'énoncés de mission et de vision formulés par les partenaires, et à sonder leur intérêt à siéger à une instance de concertation à titre de représentant des jeunes.
- Animation d'ateliers sur le PCA et sur les enjeux du passage à la vie adulte lors de diverses activités locales et régionales (colloque, activités de réseautage, etc.)

<sup>2</sup> Appellation de Comité local de suivi (du Programme 16-24 ans) jusqu'en 2012. Le CLS avait été mis en place en 2004 dans le cadre du Programme pour faciliter le retour en formation des 16-24 ans du MELS.

3 Il est à noter que la plupart des instances locales «16-24» de la région ans ont élargi leur mandat aux 14-24 ans ou à la notion de transition vers la vie adulte.



# RÉALISATIONS

## Tournée des territoires, des instances de concertation et des partenaires « 16-24 ans »

→ Cette tournée s'est amorcée dès 2007 afin de recenser les obstacles à la concertation locale destinée aux jeunes adultes et les besoins en matière de partenariat.

## Recension des programmes et des instances s'adressant spécifiquement aux 16-24 ans

→ Baptisé « carte du ciel », cet outil élaboré en début de mandat visait à répertorier les différents programmes et mesures offerts aux jeunes de 16 à 24 ans, et ce, dans le but de commencer la réflexion sur la meilleure façon de travailler en concertation avec les nombreux acteurs impliqués auprès de cette clientèle. Un répertoire régional des instances de concertation a également été réalisé afin de ne pas dédoubler les actions.

# Organisation de deux (2) Journées du partenariat Engagement jeunesse

Ces événements de réseautage ont chacun regroupé plus de 125 gestionnaires et intervenants. La première, tenue en décembre 2008, visait surtout à faire connaître la mesure, à sensibiliser les acteurs aux enjeux liés aux services destinés aux jeunes adultes vulnérables, à faire connaître les mesures et programmes existants et à susciter un engagement local (territorial) envers la concertation 16-24 ans. La seconde, qui a eu lieu en juin 2011, avait notamment pour objectif de mettre à contribution les partenaires d'Engagement jeunesse dans l'élaboration du plan d'action régional 2011-2014, et ce en vue de répondre concrètement aux besoins exprimés par les partenaires du milieu, tout en tenant compte des constats et des réalités régionales et locales.

# Grille d'appréciation du partenariat

Cet outil a été conçu par Engagement jeunesse Outaouais en 2010 pour permettre aux instances de concertation de faire un autoportrait collectif à partir de sept thèmes liés à l'état du partenariat (vision commune, engagement, climat relationnel, participation aux rencontres et aux projets, communication, cohésion et réseautage) et de sept thèmes associés à ses conséquences (continuité de services, concertation, arrimage, processus, accessibilité et complémentarité des services, ainsi que efficacité et efficience des actions déployées. Une bonification a été effectuée en 2012 afin d'inclure un volet sur la structure du partenariat comprenant spet thèmes (composition, mode de fonctionnement, synergie, leadership, mécanisme de coordination, disponibilité des ressources et adaptation à l'environnement. Pouvant être utilisé à n'importe quelle étape de l'évolution d'une instance de concertation, cet outil permetd'identifier des priorités d'actions en fonction des réalités des milieux et des besoins exprimés collectivement par les acteurs impliqués.

# Implantation et déploiement du Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- → L'Outaouais fait partie des régions pilotes. Le projet a été d'abord implanté en 2009 et Engagement jeunesse en a assumé la responsabilité régionale dès ses débuts, et ce, jusqu'aux étapes subséquentes de déploiement :
  - Mobilisation des partenaires des différents réseaux (automne 2009) et mise sur pied de trois comités locaux (hiver 2010) afin d'implanter la démarche en Outaouais et de participer aux travaux entourant l'élaboration de l'outil PCA. Ces comités furent les premiers au Québec à débuter les travaux de réflexion sur l'outil en s'inspirant d'un questionnaire élaboré au sein du Centre jeunesse de Chaudières-Appalaches, ce qui donna lieu à la toute première version de l'outil PCA.

- Coordination régionale (recrutement, information, organisation, suivi) de la phase de pré-implantation (janvier 2011) impliquant quatre intervenants et neuf jeunes, en soutien à la coordination provinciale, et des deux phases subséquentes d'implantation (printemps et automne 2011) où un total de 35 intervenants ont accompagné environ 70 jeunes adultes.
- Sessions d'information (sensibilisation et appropriation) données à plus de 300 intervenants jeunesse de tous les réseaux sur le PCA et sur les enjeux du passage vers la vie adulte entre 2012 et 2014. Depuis le début du projet pilote en 2009, le PCA a été présenté à plus de 400 personnes : intervenants, gestionnaires, élus, représentants syndicaux, etc.
- Pivot régional pour le soutien à l'implantation et à la consolidation de la démarche PCA et de l'utilisation de l'outil et du portrait généré par la version en ligne de ce dernier. Le soutien à la démarche et à l'utilisation de l'outil PCA constitue un volet important du mandat d'Engagement jeunesse puisqu'il s'inscrit de façon intégré comme moyen pour améliorer la continuité et la complémentarité des services aux jeunes adultes vulnérables.

# Offre d'ateliers de soutien à la concertation sur différents thèmes liés au travail en partenariat et aux enjeux du passage à la vie adulte

- → En 2010, dans le cadre de son volet Soutien aux instances, Engagement jeunesse Outaouais a élaboré et proposé des ateliers visant à faciliter le travail en partenariat. À la suite d'un sondage, plusieurs ateliers ont été offerts aux partenaires à partir des thèmes suivants :
  - Concertation et partenariat : conditions gagnantes
  - Enjeux du passage à la vie adulte
  - Évolution et dynamique de groupe
  - Négociation partenariale basée sur les intérêts
  - Techniques de communication efficace
  - Enjeux de la diversité au sein des comités de travail

# Élaboration d'une démarche de monitorage de la continuité

→ En 2012-2013, à la demande des partenaires de participer à des projets concrets visant la continuité et la complémentarité des services, Engagement jeunesse a proposé une démarche visant à documenter localement les obstacles et les bons coups dans la prestation des services offerts en contexte de collaboration, et ce, par l'accompagnement planifié de jeunes adultes en difficulté. La démarche visait à consulter ces derniers (avec leur consentement) et les intervenants qui les accompagnaient sur leur parcours, pour ensuite soumettre les résultats et proposer des pistes de solution concertées aux instances. Différents outils (formulaires de consentement et d'autorisation de transmission d'informations, plan d'accompagnement, etc.) ont été conçus par Engagement jeunesse pour supporter la démarche.

# Diffusion du bulletin de liaison EnJeu

→ Entre 2012 et 2013, Engagement jeunesse a publié trois numéros d'un bulletin de liaison destiné à pomouvoir les programmes et services, les activités et événements à venir et les bons coups des partenaires..

### Le comité directeur régional (CDR) est composé des directions régionales des ministères suivants :

MELS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

MESS - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

MSSS - MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

MAMOT - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

CRÉ - CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD

FORUM JEUNESSE CÔTE-NORD



#### Le comité de suivi régional est composé des représentants des ministères et d'autres organisations :

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE FORUM JEUNESSE CÔTE-NORD CRÉ - CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD

#### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

FORUM JEUNESSE CÔTE-NORD

#### Agent de liaison

KEN GAGNON 418 298-1819 KENGAGNON@FJCN.QC.CA WWW.EJCN.QC.CA

## Clientèles visées par la région

• Les jeunes de 16 à 24 ans en difficulté

# Programmes ciblés par la région

- Transition de l'école vers la vie active (TÉVA)
- Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)
- Projet clinique volet Famille Enfance Jeunesse du CSSS de Sept-Îles



## Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- → 10 présentations et séances d'appropriation dans la région.
- → 138 personnes sensibilisées pour la première phase de déploiement.
- → De nombreux documents et outils développés, notamment :
  - la Boîte à outils PCA régionale;
  - https://sites.google.com/site/boiteaoutilspca/home;
  - La Boîte à outils PCA facilite le partage d'informations et de document;
  - Elle offre un guichet d'accès unique et facile d'utilisation.

#### → Réfère-toi

Réfère-toi est un outil d'aide au référencement qui permet aux jeunes et aux organismes de la région de mieux connaître les ressources d'aide et de soutien disponibles sur le territoire de la Côte-Nord. Cet outil permettra, entre autres, de mieux conseiller les jeunes ou les adultes vivant une problématique de tout ordre et d'accéder facilement aux services existants dans le milieu. En facilitant l'accès aux ressources, les jeunes et les adultes pourront résoudre leurs problèmes avant qu'ils ne s'aggravent ou qu'ils ne les mènent à des situations plus sérieuses.

- www.refere-toi.ca
- Le site Internet a été visité 467 fois dans sa première phase de développement, même s'il n'a pas encore été lancé officiellement.

#### → Cononec

Cononec est un outil-répertoire regroupant les instances de concertation jeunesse disponibles sur la Côte-Nord.

- https://sites.google.com/site/cononec/
- Le site Internet a été visité 300 fois dans sa première phase de développement, même s'il n'a pas encore été lancé officiellement.

# Projet hébergement des jeunes

Il n'existe pas ou peu de ressources d'hébergement pour les jeunes sans-abris.

Le Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord (Centre jeunesse et Centre de réadaptation), le Carrefour jeunesse-emploi de Manicouagan et l'Engagement jeunesse Côte-Nord tentent de mettre en place des ressources d'hébergement.

Lancement possible de ressources d'hébergement pour Baie-Comeau et Sept-Îles avec l'aide de partenaires financiers.

# Coopérative jeunesse de services, volet jeunes handicapés

Depuis l'été 2012, en Manicouagan, la Coopérative jeunesse de services a ajouté un volet jeunes handicapés. Plusieurs jeunes handicapés ont fait leur première expérience de travail grâce à cette initiative.

# → Table jeunesse de Sept-Îles

Participation à la Table jeunesse de Sept-Îles. Accompagnement accru de la Table lors d'une période de questionnement.

# Projet de bandes dessinées

→ Participation à la conception d'un projet de bande dessinée de style « Trash Comic », une sorte de bande dessinée humoristique exagérée, initiée par Jeunesse en santé afin de sensibiliser les jeunes et les parents aux problématiques vécues en Manicouagan.

## Réseaux sociaux (Facebook et Twitter)

→ EJCN est très impliqué sur les réseaux sociaux afin d'offrir et de partager de l'information aux jeunes et organismes de la région.

### **Page Internet**

→ EJCN possède sa propre page Internet (3 200 visiteurs).

# Transition de l'école à la vie active (TÉVA)

- → L'Engagement soutient et accompagne étroitement la démarche de Transition école à la vie active (TÉVA).
- → Organisation et animation d'une journée d'information et d'appropriation TÉVA à Baie-Comeau.
- → Environ 40 personnes du milieu scolaire, de la santé et du milieu communautaire ont participé à l'activité.

# Projet dinique de Sept-Îles

→ Participation, soutien et accompagnement au Projet clinique de Sept-Îles, Famille-Enfance-Jeunesse.

#### Jeunesse en santé de Baie-Comeau

- -> Participation, soutien et accompagnement au Comité jeunesse en santé.
  - Soutien au travail de rue.

# Actions concertées, changements de pratiques, continuité des services

- -> Soutien et accompagnement du Programme Le Maillon en Haute-Côte-Nord.
- → Formation et mobilisation d'un comité directeur régional (CDR) et d'un comité de suivi, représentant les différents ministères interpelés par l'EJCN.
- → Élaboration d'un portrait de situations identifiant les problèmes de continuité des services.
- → Identification des enjeux et des obstacles à la continuité des services chez les jeunes.
- → Élaboration et mise en œuvre de deux plans d'action régionaux (2009-11 et 2011-14).
- → Participation active auprès des instances de concertation jeunesse afin de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l'importance de la continuité des services chez les jeunes en difficulté.

- -> Participation et élaboration de la consultation des jeunes Ma ville, Ma voix.
- → Organisation et animation d'une journée d'information et d'appropriation TÉVA à Baie-Comeau.
- → Fiche d'identification des problèmes de continuité des services utilisés par le milieu.
- → Base de données informatisée pour les comités de l'Engagement jeunesse Côte-Nord (partage d'information plus efficace et meilleur cohésion).
- → Participation à la tournée régionale Destination 2030 avec le SAJ.
- → Contribution au site Internet Destination 2030.

# EJ représente

9 concertations locales, territoriales et régionales où siège de façon permanente l'agente de liaison de l'EJ.

7 dossiers dans lesquels EJ est grandement impliqué (TÉVA, PCA, hébergement des jeunes sans-abris, Réfère-toi, Cononec, Coopérative jeunesse de services volet jeunes handicapés, réseaux sociaux, outils Web et soutien à la Table jeunesse de Sept-Îles).

5 226 visites des différents outils Web.

Engagement jeunesse Côte-Nord a 1 176 amis Facebook et a partagé et réseauté 1 950 informations depuis janvier 2010.

5 outils Web développés (Réfère toi, Cononec, Boîte à outils PCA, Boîte à outils de l'Engagement jeunesse et base de données pour les membres de l'Engagement jeunesse Côte-Nord).

## Gouvernance régionale

### Le comité directeur régional (CDR) est composé des directions régionales des ministères suivants et d'un organisme régional :

MELS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

MESS - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

MSSS - MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

MIDI - MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

MAMOT - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALE ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

FIRCA - FORUM JEUNESSE RÉGIONAL CHAUDIÈRE-APPALACHES



### Le comité tactique est composé des représentants des ministères et d'un organisme régional :

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (ASSSCA)

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)

DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE L'EST-DU-QUÉBEC DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION,

DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)

FORUM JEUNESSE RÉGIONAL CHAUDIÈRE-APPALACHES (FJRCA)

### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

LE FORUM JEUNESSE RÉGIONAL CHAUDIÈRE-APPALACHES (FJRCA)

### Agente de liaison

CÉLINE DESCHÊNES 418 834-9699 poste 23 CDESCHENES@FJRCA.COM WWW.FJRCA.COM

### Clientèles visées par la région

• Les jeunes de 16 à 24 ans en difficulté.



## Résultats en bref

### Actions concertées / Changements de pratiques / Continuité des services

- Formation et mobilisation d'un comité directeur (CDR) et d'un comité tactique, représentant les différents ministères interpellés par Engagement jeunesse et un organisme jeunesse régional.
- → Élaboration et mise en œuvre de deux plans d'action régionaux (2009-11 et 2011-14).
- → Réalisation d'un inventaire des structures et mécanismes de concertation à l'échelle locale et régionale.
- Réalisation d'une consultation auprès de jeunes de 18 à 24 ans, utilisateurs de services de plus d'un réseau, soit le MELS, le MESS et le MSSS, afin de mieux connaître et comprendre leur expérience et leur perception par rapport à l'offre de services.
- Création de l'outil «La parole aux jeunes» qui donne suite à la consultation des jeunes et qui s'adresse aux intervenants. Formation d'un comité de travail composé de partenaires ayant collaboré à la consultation.
- Réalisation d'une journée régionale Engagement jeunesse Chaudières-Appalaches (EJCA) qui a permis de réunir près de 40 gestionnaires et représentants d'organismes de divers champs d'intervention, provenant de différents milieux, avec qui des collaborations étaient déjà établies ou étaient souhaitables afin de travailler à améliorer le continuum de services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans de notre région.
- Ten collaboration avec le FJRCA, mise en œuvre d'un évènement annuel régional, la journée Mission : jeunesse Chaudière-Appalaches qui permet le réseautage et la concertation.
- Réalisation et utilisation d'un document « Capteur d'idées » lors de chaque évènement.
- Participation active auprès de plusieurs Tables de concertation locales jeunesse afin de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l'importance de la continuité des services chez les jeunes en difficulté.
- Rencontres avec plusieurs acteurs locaux et régionaux afin de continuer à documenter l'état de situation des jeunes de 16 à 24 ans et à inventorier l'offre de services à la jeunesse.
- → Participation mensuelle de l'EJCA à l'Infolettre du FJRCA.
- Réalisation de plusieurs communiqués de presse et d'outils de communication EJCA (ex. : logo, feuillet de présentation, documents faits saillants EJCA - PCA, plan d'action, bannière, etc.)
- → Participation à la tournée de consultation régionale Destination 2030.
- Réalisation d'un questionnaire électronique sur le continuum de service.

## Suite...

### Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- > Formation et mobilisation d'un comité régional PCA regroupant 16 partenaires.
- Collaboration avec l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) au projet pilote Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA).

  Mobilisation et collaboration de 56 jeunes et 18 intervenants en plus des 16 membres du Comité régional PCA dans le processus d'implantation de la démarche et de l'outil.
- → Mise en œuvre et réalisation du déploiement et de l'appropriation de la démarche et de l'outil PCA en Chaudière-Appalaches.
- → Formation et mobilisation de cinq sous-comités PCA dans les MRC visées dans la stratégie régionale de déploiement PCA.
- Réalisation d'une tournée régionale de présentations EJCA/PCA aux tables locales visées dans la stratégie de déploiement permettant de sensibiliser environ 100 personnes.
- Réalisation des cinq événements EJCA/PCA prévus dans la stratégie de déploiement régional. Cette tournée a permis de sensibiliser et d'informer plus de 220 acteurs jeunesse de l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.
- Réalisation de plus de 14 présentations EJCA/PCA auprès de différents réseaux et organismes de la région.
- Réalisation d'un atelier PCA lors de la Journée régionale Mission : jeunesse Chaudière-Appalaches.

### → Transition de l'école à la vie active (TÉVA)

- Participation au comité interministériel de la démarche Transition de l'École à la vie Active (TÉVA) visant la mise en œuvre de cette mesure en Chaudière-Appalaches.
- Collaboration au déploiement régional.



## EJ représente

8 concertations locales, territoriales et régionales où siège de façon permanente l'agente de liaison de l'EJCA totalisant 228 représentants d'organismes ou de réseaux.

61 personnes impliquées directement dans la mise en œuvre d'EJCA.

Un déploiement régional PCA mobilisant un comité régional et cinq sous-comités locaux impliquant au total 47 personnes.

100 personnes sensibilisées lors des présentations EJCA/PCA aux Tables locales visées dans la stratégie régionale de déploiement PCA.

Plus de 220 personnes sensibilisées à l'EJCA et au PCA lors de la réalisation des cinq évènements EJCA/PCA.

Une journée annuelle régionale Mission: jeunesse Chaudière-Appalaches, organisée en partenariat avec le FJRCA, visant la concertation et le réseautage des différents partenaires au niveau jeunesse de la région de la Chaudière-Appalaches qui, lors de la première édition, a permis de rassembler près de 100 personnes.

Présence de l'EJCA sur le site internet du FJRCA ayant une moyenne de 550 visites par mois permettant de transmettre de l'information aux acteurs jeunesse de la région et de travailler à l'amélioration du continuum de services destinés aux jeunes.

Réalisation d'un article de l'EJCA dans l'Infolettre du FJRCA rejoignant mensuellement plus de 200 personnes.

Un questionnaire électronique EJCA afin de consulter les gestionnaires et intervenants sur les défis vécus dans leur réseau et avec leurs partenaires ainsi qu'avec les autres réseaux pour assurer la continuité, la complémentarité et la cohésion des services offerts aux jeunes de 16 à 24 ans.

### La région de la Chaudière-Appalaches

Se caractérise par une superficie de 15 080 km², elle compte une population de 416 866 personnes réparties en 136 municipalités et regroupées en neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle urbain, Lévis. Elle est d'ailleurs la 2ième plus grande région au Québec en nombre de MRC (MAMROT, 2013). Elle se démarque par des enjeux différenciés entre les zones urbaines et rurales.

À titre d'exemple, les acteurs jeunesse de la région ont à composer avec un contexte rural important afin d'être en mesure d'optimiser le continuum de services destinés aux jeunes de la région et de répondre à leurs besoins.

## Gouvernance régionale

Le comité directeur régional (CDR) est composé des représentants régionaux de direction des ministères ainsi que des partenaires suivants :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)
AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (ASSS)
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LAVAL (CJE)
FORUM JEUNESSE DE LAVAL (FJ)



### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LAVAL

### Organisme mandataire de l'Engagement jeunesse

DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI QUÉBEC LAVAL (MESS)

### Agente de liaison

VALÉRIE PELLERIN 450 972-3133 poste 322 VALERIE.PELLERIN@MESS.GOUV.QC.CA

### Clientèles visées par la région

• Les jeunes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle de 16 à 24 ans.



## Résultats en bref

### Réalisation du «Portrait du parcours des participants aux mesures de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec», ciblant les jeunes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle à Laval (2011).

- Analyse de la participation des jeunes lavallois à IDÉO (persévérance scolaire), à Jeunes en action (réinsertion des jeunes), au programme Qualification des jeunes (insertion de jeunes du Centre jeunesse) et à Québec Pluriel (insertion de jeunes immigrants).
- → Les résultats de ce portrait ont permis aux membres du comité directeur régional de l'EJL et aux représentants concernés :
  - d'améliorer leur connaissance des caractéristiques et des problématiques vécues dans le parcours de jeunes en difficulté;
  - de faciliter la prise de décisions dans l'identification des bris de services et des actions prioritaires.

### Contribution dans l'actualisation d'une entente de collaboration ainsi que dans la bonification des mécanismes de communication entre le Centre jeunesse de Laval et Emploi Québec Laval.

- -> Contribution à l'élaboration d'une nouvelle version du protocole d'entente entre Emploi Québec Laval et le Centre jeunesse de Laval.
- Amélioration de l'accès des jeunes ne bénéficiant pas de soutien parental à l'aide de demier recours ou au programme Alternative Jeunesse, avant leur sortie du Centre jeunesse de Laval, par le recours à un signataire substitut du Centre jeunesse.
- Redéfinition de la notion d'autonomie des jeunes institutionnalisés.
- Actualisation et uniformisation des mécanismes ainsi que des outils de référence entre le Centre jeunesse de Laval et les centres locaux d'emploi.

### Contribution dans les premières étapes permettant la mise en place d'une entente de services entre la Direction Santé mentale adulte de Laval (CSSSL) et Emploi Québec Laval (2011).

- → Diffusion des constats issus du « Portrait du parcours des participants aux mesures de la Stratégie d'action jeunesse » au comité de gestion d'Emploi-Québec Laval. Certains constats concernent les problématiques de santé mentale des jeunes et suscitent la révision des ententes pour la clientèle en santé mentale (2011).
- → Mise en place d'une nouvelle offre de service entre la Direction en Santé mentale adulte du CSSSL et Emploi Québec Laval concernant la clientèle ayant des problématiques de santé mentale (2012).

### Organisation d'une rencontre entre des représentants du Regroupement jeunes en difficulté du Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSSL) et des représentants du Carrefour jeunesse emploi de Laval (CJEL).

- Amélioration de la connaissance et de la compréhension réciproque des besoins des jeunes de 16 et 17 ans, notamment les participants à IDÉO dans le milieu de l'éducation.
- → Détermination des rôles des deux partenaires dans l'accompagnement des jeunes en difficulté de 16 et 17 ans.
- → Amélioration de la connaissance des intervenants du comité clinique¹ (CSSSL\_CSDL) quant aux services offerts par le CJEL (IDÉO) dans les établissements scolaires du secteur jeune, facilitant ainsi la référence des jeunes à IDÉO (2012).

### Planification d'une démarche concertée d'accompagnement de « Transition de l'école à la vie active » (TÉVA) pour les jeunes de 15 à 21 ans vivant une situation de handicap ou une limitation fonctionnelle.

- → Présentation de la TÉVA (cadre de référence national, historique des démarches lavalloises, ministères concernés (MSSS\_MESS\_MELS), rôle de l'Engagement jeunesse) aux acteurs de six instances régionales de concertation en collaboration avec la représentante de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).
- → Participation aux différentes étapes menant à la fusion de deux instances régionales de concertation dédiées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle dans une logique de continuité de services.
- 🛶 Identification et proposition d'arrimages des plans d'action à effectuer entre les différentes concertations mobilisées pour les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.
- → Organisation d'une présentation de la TÉVA-Engagement Montréal dans le but d'exposer aux acteurs concernés l'exemple d'un processus de mise en œuvre et de concertation, nécessaire au succès de l'implantation de la TÉVA à Laval.
- Invitation à trois Tables<sup>2</sup> de concertation, à collaborer à la mise sur pied d'un comité de travail TÉVA conjoint, coordonné par l'agente de liaison EJL de pair avec la représentante de l'OPHQ.

<sup>1</sup> Rencontre entre des représentants du Regroupement Famille-Enfance-Jeunesse et duefs de services scolaires du CSSSL, du CJEL et de l'agente de liaison de l'EJL
2 TRIVAT (Table régionale intégration à la vie active et au travail), Table de travail; intégration travail; Santé mentale adulte (CSSSL), Comité d'arientation et de coordination-réseaux de services intégrés (COCRSI); DI TED DP jeune (CSSSL).



## Suite...

- Invitation et accompagnement de 30 partenaires dans l'élaboration d'un cadre commun de référence lavallois de la TÉVA, de même qu'à la conception d'un outil de planification de la TÉVA facilitant l'identification des ressources lavalloises disponibles par type de déficience.
- Accompagnement de représentants de la direction d'EQ Laval, du CSSSL et de CS de Laval dans la définition du rôle et de la responsabilité de ces organisations dans la TÉVA des jeunes vivant avec une ou des limitations fonctionnelles.
- → Présentation de la démarche lavalloise de la TÉVA aux représentants de direction concernés (MELS, CS, ASSSL, CSSSL).
- → Présentation de la démarche TÉVA lavalloise au comité de l'Entente MELS\_MSSS (2014).
- Accompagnement des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de l'emploi dans l'élaboration d'une entente de responsabilités partagées de la TÉVA des jeunes lavallois (2014).

Réalisation d'une consultation auprès de jeunes en difficulté de 16 à 24 ans et des intervenants qui œuvrent auprès d'eux en collaboration avec le Forum jeunesse Laval, Jeunes au travail ainsi que le soutien de conseillers de l'Agence de la santé et des services sociaux.

- Recensement des sources d'information sur les ressources lavalloises offertes aux citoyens, présenté dans le Bulletin de l'Engagement jeunesse (Décembre 2012).
- → Mobilisation de 30 organisations et 6 ministères concernés par les jeunes en difficulté.
- → Coordination du comité de mise en œuvre de la consultation.
- Appropriation des résultats par le comité directeur régional, du niveau de connaissance, de l'utilisation et de l'appréciation des ressources et des services offerts aux jeunes à Laval, incluant les besoins des jeunes en difficulté.
- Élaboration de différents documents, notamment une fiche repère des faits saillants pour le comité directeur et un feuillet synthèse des principaux résultats de la consultation pour les partenaires collaborateurs ainsi que les acteurs concernés : connaissance, utilisation et appréciation des services offerts aux jeunes en difficulté de 16 à 24 ans en matière d'éducation, d'emploi et de santé.
- → Diffusion du feuillet synthèse de la consultation aux partenaires concernés par les jeunes de 16 à 24 ans et présentation des résultats à diverses instances (2014).

### Déploiement et mise en œuvre de la démarche PCA « Plan de cheminement vers l'autonomie » : accompagnement concerté des jeunes en difficulté de 16 à 24 ans.

- Mobilisation et coordination d'un comité PCA mandaté pour l'élaboration d'une stratégie de déploiement PCA ainsi que sa mise en œuvre.
- Planification et co-animation d'ateliers d'information et d'appropriation de la démarche PCA auprès de plus de 100 gestionnaires et intervenants lavallois concernés par les jeunes en difficulté.
- Planification et co-animation d'un atelier d'échange de bonnes pratiques intersectorielles entre des intervenants de différentes organisations, utilisateurs du PCA, œuvrant auprès des jeunes.
- → Contribution à la mise en place de communautés de pratique PCA (2014).

Contributions ciblées de l'agente de liaison en lien avec des concertations régionales ou des événements favorisant la complémentarité et la continuité de services auprès des jeunes en difficulté : Équipes de Projet en hébergement communautaire relevant du projet clinique du CSSSL : regroupement clientèle Famille-Enfance-Jeunesse; jeunes en difficulté.

- → Collaboration à la réalisation d'un état de situation de l'offre de service en hébergement communautaire pour les jeunes de moins de 19 ans (2012).
- Recommandation et transmission de constats, issus de l'état de situation en hébergement des jeunes, dans le cadre du Forum régional (CRÉ) précédent l'élaboration du plan quinquennal de développement de la région de Laval 2014-2019.
- -> Collaboration dans la documentation ainsi que dans l'identification des priorités régionales en matière d'hébergement pour les jeunes (2013).
- Collaboration à l'élaboration d'un guide de pratiques collaboratives d'intégration des jeunes de moins de 19 ans référés par le Centre jeunesse de Laval et le CSSSL en ressource d'hébergement communautaire.
  - Suite : une entente est élaborée entre l'Auberge du cœur l'Envolée et le CSSSL.

## Suite...

### Comité de travail en dépendance issu de la Table 15-24 de la CSDL et des cibles en dépendance du projet clinique du CSSSL.

- Contribution à l'organisation d'un événement facilitant l'accès aux services en dépendance offerts par le CSSSL dans les centres d'Éducation des adultes et de la formation professionnelle auquel une quarantaine de gestionnaires et d'intervenants du CSSSL, de la CSDL et du CJEL ont participé (2013).
- → Suite de l'événement : des ententes de bonnes pratiques de référence entre le CSSSL et des établissements des CS de Laval du secteur des adultes et de la formation professionnelle sont élaborées.

### Comité régional emploi jeunesse Laval : Alliance pour la solidarité

- Collaboration à la réflexion de la réalité des jeunes décrocheurs de 16 à 17 ans et soutien au développement du projet pilote « Ça CLIQ » : de la construction identitaire à la audification.
- > Promotion du projet « Ca CLIQ » à différentes concertations et via le bulletin de l'EJL de décembre 2012 diffusé à plus de 100 partenaires.
- Participation à l'organisation d'un forum ouvert invitant 80 gestionnaires et intervenants à s'exprimer sur la question de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans : comment créer les conditions propices à l'épanouissement des jeunes en difficulté âgés de 15 à 30 ans (2014).
- > Suite de l'événement : collaboration à l'élaboration du plan d'action du comité emploi jeunesse de Laval.
- Suite de l'événement : participation à la création d'un outil des ressources visant à faciliter l'accompagnement des intervenants dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes lavallois de 15 à 30 ans (2014).

### Soutien au CJEL dans l'organisation d'une demi-journée d'étude auprès des partenaires et collaborateurs scolaires d'IDÉO afin d'améliorer la communication et la circulation de l'information entre les partenaires.

- -> Conception d'un questionnaire, alimentant une activité de réflexion sur les mécanismes prévus par le milieu scolaire pour référer un jeune à risque de décrocher.
- Invitation à la demi-journée d'étude de partenaires de la santé et des services sociaux de Laval concernés par les services offerts en milieu scolaire.
- → Faciliter la présentation d'un atelier des services IDÉO à la journée des complémentaires de la CSDL (2012).

### Sensibilisation et encouragement à la concertation accrue des acteurs concernés par les jeunes de 16 à 24 ans.

- Animation de 30 activités de promotion et de sensibilisation auprès de plus de 400 partenaires portant sur les objectifs de l'Engagement jeunesse.
- Réalisation de 4 bulletins de l'EJL diffusés à 120 partenaires. L'élaboration d'un cinquième numéro est prévue pour l'année (2014-2015).

Participation continue de l'agente de liaison de l'EJL à 12 concertations régionales vouées aux jeunes, totalisant 96 présences.



Gouvernance régionale

### Le comité directeur régional (CDR) est composé des directions régionales des ministères suivants :

MELS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

MESS - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

MSSS - MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

MIDI - MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

MAMOT- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE



### Le comité de suivi régional est composé des représentants des ministères et d'autres organisations :

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE, DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC,
DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT,
DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION,
DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE,
CENTRES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI, FORUM JEUNESSE LANAUDIÈRE,
SARCA DES SAMARES, AMINATE, CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL,
CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIÈRE, OPHQ, SSMO ESSOR II, TABLE ACTION PRÉVENTION EN ITINÉRANCE DE LANAUDIÈRE

### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

LA TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE

### Agent(e) de liaison

ISABELLE LEVASSEUR, 450 898-9946 ISABELLE.LEVASSEUR@TPDSL.ORG WWW.TPDSL.ORG

### CLIENTÈLES VISÉES PAR LA RÉGION

- Les jeunes de 16 à 35 ans en difficulté, décrocheurs, sans-emploi.
- · Les jeunes immigrants et les jeunes handicapés.

### PROGRAMMES CIBLÉS PAR LA RÉGION

- Transition école vers la vie active (TEVA)
- Insertion sociale et professionnelle des jeunes immigrants
- Programme de Qualification des Jeunes en Centre jeunesse (PQJ)
- Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- · Alternative jeunesse
- · Jeunes en action
- Idéo 16-17



## **ENGAGEMENT JEUNESSE JOUE**



CONCERTATION

## Résultats en bref

### Transition école vers la vie active (TÉVA)

- Soutien aux organisations dans la mise en place d'initiatives permettant l'actualisation de la TÉVA pour les jeunes handicapés (stages, emplois, activités valorisantes, loisirs et études postsecondaires).
- Réalisation et diffusion d'un outil d'information présentant la démarche TÉVA.
- → Collaboration à l'actualisation de la TÉVA au sein des commissions scolaires par la participation aux comités locaux MSSS/MELS.

### Insertion sociale et professionnelle des jeunes immigrants

- Soutien aux organisations dans la mise en place d'initiatives répondant aux besoins des jeunes immigrants (améliorer l'offre de francisation actuelle, sensibiliser les entreprises à investir dans la main-d'oeuvre immigrante, améliorer l'accompagnement).
- Réalisation du diagnostic portant sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes immigrants.
- Collaboration à deux études réalisées sur le profil et les obstacles liés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes immigrants de Lanaudière (groupe de discussion).
- → Participation au Comité Régional de Concertation en Immigration de Lanaudière.

### Programme de qualification des Jeunes (PQJ) / plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- Soutien par différentes stratégies de réseautage et de développement d'alliances des agents PQJ auprès des organisations et des lieux de concertation.
- → Coordination régionale du Plan de Cheminement à l'Autonomie.
- Création et animation du comité régional PCA.
- → Réalisation et animation des ateliers de sensibilisation et d'appropriation à la démarche PCA.
- Réalisation d'une formation « cours 101 » sur la concertation dans Lanaudière auprès des intervenants des Centres jeunesse de Lanaudière.

### Jeunes en difficultés

- Participation à la Table Action Pauvreté Itinérance de Lanaudière et au Comité Régional en Itinérance de Lanaudière.
- Collaboration à la mise du pied d'un lieu d'ancrage et de ligison pour jeunes itinérants, l'Orignal Tatoué.
- Optimisation des mécanismes de communication entre les carrefours jeunesse-emploi et les centres locaux d'emploi.
- Collaboration dans le changement de l'organisation du travail dans les centres locaux d'emploi.

# Lanaudière (14)

### UN RÔLE AUX NIVEAUX

**MOBILISATION** 

INFLUENCE

SOUTIEN



## Suite...

### Jeunes en difficultés

- → Présentation des besoins des jeunes fréquentant les CJE de Lanaudière en matière de services de santé mentale auprès des CSSS.
- Soutien aux organisations dans la mise en place de solutions alternatives pour répondre au besoin de suivi en santé mentale des jeunes adultes (séances de coaching et formation de groupe pour la clientèle).
- Réalisation d'une étude visant à mieux connaître les besoins des jeunes fréquentant les CJE en matière de transport.

### Actions concertées / Changements de pratiques / Continuité des services

- Formation et mobilisation d'un comité directeur régional (CDR) et d'un comité régional de suivi multisectoriel, représentant les différents ministères interpellés par l'EJ et des organisations jeunesse.
- → Élaboration de sept diagnostics présentant le portrait de la clientèle et les mesures ciblées par l'EJ (constats et pistes de solutions).
- → Identification des enjeux et des obstacles à la continuité des services chez les jeunes.
- → Élaboration du diagnostic des besoins en matière de continuité des services jeunesse, bilan 2014.
- → Élaboration et mise en œuvre de trois plans d'action régionaux (2009-11, 2011-14, 2014-15).
- Formation et mobilisation de dix comités de travail dont le mandat est d'assurer la mise en œuvre des stratégies d'action inscrites aux plans d'action.
- Participation active auprès des instances de concertation jeunesse afin de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l'importance de la continuité des services chez les jeunes.
- Soutien dans l'animation du milieu et à l'élaboration du plan d'action concerté auprès du chantier local insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées du marché du travail de la MRC de l'Assomption.
- Développement de pratiques intersectorielles et soutien dans la conciliation entre les organisations afin d'offrir une meilleure réponse aux besoins des jeunes.
- → Élaboration et présentation des bonnes pratiques lanaudoises et d'autres régions.
- Réalisation d'un processus de réflexion en lien avec la poursuite de l'Engagement jeunesse auprès des comités de coordination.
- Réalisation et distribution des bulletins de liaison portant sur l'évolution des actions réalisées dans le cadre de l'EJ.
- Réalisation du colloque Branchés sur les jeunes.
- Réalisation et distribution de l'outil de référence le Maillon.
- Réalisation et distribution d'un document informatif relatant les résultats de l'EJ depuis 2009.
- → Réalisation d'une section dédiée à l'EJ sur le site Internet de la Table des Partenaires.
- Participation active à la réalisation d'un bottin régional web en collaboration avec l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de Lanaudière.

## EJ représente

44 présentations (diagnostics, obstacles à la continuité des services, plans d'action, etc.) réalisées auprès d'intervenants, de professionnels et de directeurs d'organismes travaillant en soutien aux jeunes de la région de Lanaudière.

667 acteurs sensibilisés par la présentation d'une documentation diversifiée à la nécessité d'appliquer des actions concertées, intersectorielles et en continuité afin de soutenir les jeunes dans leurs parcours vers l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

16 concertations locales, territoriales et régionales où siège de facon permanente l'agente de liaison de l'EJ, totalisant 119 présences.

90 partenaires impliqués directement dans la mise en œuvre de l'EJ.

5 dossiers dans lesquels EJ est grandement impliqué (Arrimage santé-emploi, la TÉVA, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes immigrants, le développement d'outils de référence et lutte à l'itinérance).

1 colloque portant sur la référence, la connaissance des services jeunesse et l'appropriation d'un outil de référence rejoignant 160 personnes.

2 908 visites sur les pages dédiées à EJ sur le site Internet de la Table des Partenaires du Développement Social de Lanaudière depuis 2009.

### Portrait de Lanaudière

- 12 283,81 km²
- 6 MRC
- 59 municipalités
- 1 communauté autochtone
- 4 691 283 habitants
- 3 Commissions Scolaires (2 francophones et 1 anglophone)
- 2 CSSS
- 7 CLE
- 5 CJE
- 26 instances de concertation qui se préoccupent des clientèles visées par l'EJ (11 au niveau régional, 15 au niveau local, dont 5 tables de concertation jeunesse).

## Gouvernance régionale

Le Comité directeur régional (CDR) est composé de plusieurs membres, dont un représentant des secteurs d'activités ou organismes suivants :

### Ministères signataires et partenaires de l'entente :

LA DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC (MESS)
LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)
L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE (ASSS)
LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)
LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)



### **Autres organisations:**

LES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI

LES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI

LE CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE

LES CENTRES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CSSS)

LES COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES

LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST

LE FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE EST

### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST

### Personne ressource

ANNE-MARIE NANTEL, C.O.
450 446-6491 poste 2400
ANNE-MARIE.NANTEL@MONTEREGIE-EST.ORG • WWW.MONTEREGIE-EST.ORG

### Clientèles visées par la région

 Les jeunes de 16 à 24 ans en position de vulnérabilité quant à leur insertion sociale et professionnelle.

### Programmes ciblés par la région

- Transition de l'école vers la vie active (TÉVA)
- Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)
- Travail de rue et de milieu



## Résultats en bref

### Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- → Établissement d'une stratégie de mise en œuvre et participation aux trayaux en lien avec le projet-pilote PCA.
- → Participation au déploiement régional du PCA en collaboration avec le Centre jeunesse de la Montérégie.
- Animation d'ateliers d'appropriation du PCA à plus de 200 intervenants jeunesse sur le territoire.

### Transition de l'école vers la vie active (TÉVA)

- → Soutien au déploiement de la mesure Transition vers la vie active (TÉVA) dans les différentes commissions scolaires de la Montérégie.
- → Collaboration à la réalisation d'un document sur le passage à la vie adulte comprenant la démarche PCA et TÉVA.

### Jeunes en difficultés / travail de proximité

- → Réalisation du document : Portrait sommaire du travail de proximité en Montérégie par les coordonnateurs de l'Engagement jeunesse des trois territoires de CRÉ de la Montérégie.
- → Présentation des constats prioritaires de la pratique aux participants de 21 instances de concertation ou comités sectoriels.
- Partenaire et signataire d'une entente Action jeunesse structurante (AJS) qui a permis de financer trois projets soutenant la pratique du travail de proximité sur la Montérégie Est.
- → Support à la consolidation du travail de proximité de la Montérégie Est par l'entremise de différentes stratégies de concertation, notamment avec la stratégie régionale découlant du Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS).

### Actions concertées / Changements de pratiques / Continuité des services

- Rédaction d'un portrait diagnostic des services et structures de concertation existantes pour la jeunesse sur le territoire de la Montérégie Est.
- Production d'un outil répertoriant tous les services jeunesse et organismes reliés sur le territoire québécois et disponible sur le site Internet du Forum Jeunesse de la Montérégie Est.
- → Développement de partenariat d'entraide entre les Centres locaux d'emploi (CLE), la Clinique jeunesse et le Centre de prévention au suicide (CPS) pour le territoire du Haut-Richelieu. Ce partenariat a mené à l'implantation d'agents pivots dans chacune des organisations représentées sur le comité.

## Suite...

- → Signature d'un protocole d'entente entre les carrefours jeunesse-emploi et les centres de santé et services sociaux de la Montérégie Est sur le territoire afin de favoriser le référencement de la clientèle vers les services.
- → Participation au développement du projet Maillon-Ressource par l'entremise du comité Continuum du Haut-Richelieu, permettant une meilleure connaissance et accessibilité aux ressources du milieu.
- → Participation à la réalisation de l'événement régional Regards croisés pour la réussite en 2014 en partenariat avec les comités régionaux de concertation Réussite éducative et Lutte contre la pauvreté (PARSIS) de la CRÉ Montérégie Est.
- → Organisation de plusieurs événements locaux et supralocaux ayant pour thèmes l'emploi, l'éducation et la santé afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et favoriser le réseautage entre les ressources.
- Soutien à différents comités locaux, supralocaux, et nationaux liés à l'Engagement jeunesse dans la continuité des services pour les jeunes 16-24 ans.

## EJ représente

170 présentations d'Engagement jeunesse afin d'informer les acteurs locaux, supralocaux et régionaux de l'avancement des travaux (dossiers pilotés, actions et réalisations).

109 représentations déterminantes en vue de la réalisation des plans d'action de l'Engagement jeunesse.

14 instances de concertation locales, supralocales et régionales où a siégé de manière permanente l'Engagement jeunesse.

5 rencontres de délégations internationales dans une perspective de projet coopératif.

434 partenaires avec lesquelles la conseillère à l'Engagement jeunesse travaille pour appliquer des actions concertées, intersectorielles et en continuité.

### Portrait de la Montérégie Est

- 9 MRC
- 107 municipalités
- 7125 km² de superficie
- 632 415 habitants dont 78 196 jeunes âgés entre 15 et 24 ans

(Source : Institut de la statistique du Québec, Profil des régions et des MRC, 2013)



# ée-du-haut-Saint-Laurent (16)

## Gouvernance régionale

Le Comité directeur régional (CDR) est composé de plusieurs membres, dont un représentant des secteurs d'activités ou organismes suivants :

## Engagement

### Ministères signataires et partenaires de l'entente :

LA DIRECTION RÉGIONALE D'EMPLOI-QUÉBEC (MESS) LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE (ASSS) LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI) LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT)

### Autres organisations de la Vallée-du-haut-Saint-Laurent

LES CENTRES LOCAUX D'EMPLOI LES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI LE CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE LES CENTRES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CSSS) LES COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES LES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES LE SECTEUR COLLÉGIAL LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT LE FORUM JEUNESSE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT

### Coordonnateur

MATHIEU HÉBERT 450 370-1881 poste 270 MATHIEU.HEBERT@ENGAGEMENTJEUNESSEVHSL.ORG WWW.ENGAGEMENTJEUNESSEVHSL.ORG

### Clientèles visées par la région

• Les jeunes de 16 à 35 ans en difficulté.



## Résultats en bref

### Insertion sociale des jeunes

- → Production d'un état de situation des liens existant entre le réseau d'Emploi-Québec et le réseau de la santé CSSS et (des services sociaux) dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- → Organisation et coordination d'une journée régionale d'arrimage emploi-santé dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- → Organisation et animation d'une rencontre de consultation avec les gestionnaires des cinq carrefours jeunesse-emploi (CJE), des six centres locaux d'emploi (CLE) et des quatre CSSS de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- Soutien à la mise en place de trois projets visant l'insert socioprofessionnelle novateurs dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent financés par la direction régionale d'Emploi-Québec.
- → Élaboration d'un répertoire des organismes en employabilité et en insertion socioprofessionnelle de chaque MRC.

### Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA) / Transition école vers la vie active (TÉVA)

- → Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre et participation aux travaux en lien avec le projet-pilote PCA.
- → Participation au déploiement régional du PCA en collaboration avec le Centre jeunesse de la Montérégie.
- → Soutien au déploiement de la démarche TÉVA dans les différentes commissions scolaires de la Vallée-du-Haut-St-Laurent.
- → Collaboration à la réalisation d'un document sur le passage à la vie adulte (comprenant la démarche PCA et TÉVA).

### Jeunes en difficultés / travail de proximité

- Réalisation du document « Portrait sommaire du travail de proximité en Montérégie » par les coordonnateurs de l'Engagement jeunesse des trois territoires de CRÉ de la Montérégie.
- → Partenaire et signataire d'une entente préparatoire sur le travail de proximité.

## Suite...

### Actions concertées / Changements de pratiques / Continuité des services

- → Organisation et animation de trois demi-journées d'échange professionnel avec les responsables SARCA des commissions scolaires francophones et anglophones.
- Toordination et soutien des travaux d'élaboration d'un protocole d'entente entre les CJE de la Montérégie et les CSSS de la Montérégie.
- Participation (rôle de support-conseil) à la réalisation des plans locaux de collaboration (applications locales du protocole régional) entre les CJE et CSSS de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- Coordination et soutien des travaux d'élaboration d'un protocole d'entente entre les CSSS et les CLE de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et participation (rôle de support-conseil) à la réalisation des plans locaux de collaboration entre les CLE et les CSSS de chaque territoire de MRC de la région.
- Réalisation, présentation et promotion d'un guide de rédaction d'un protocole d'entente entre les organisations communautaires, institutionnelles, ministérielles et privées.
- Réalisation et mise à jour d'un inventaire des instances de concertation locales, territoriales et régionales qui œuvrent pour la continuité des services aux jeunes et jeunes adultes en difficultés (pour la VHSL).
- → Partenaire et signataire d'une entente spécifique en réussite éducative et sociale pour les jeunes de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- Production d'une fiche documentaire destinée aux agents de soutien au développement social des MRC qui désirent aviser le comité directeur de l'Engagement jeunesse d'une problématique à portée régionale liée à la continuité des services jeunesse.
- → Participation à la réalisation du Colloque Rendez-vous des intervenants de Jardins-Roussillon édition 2013 et 2014.

## EJ représente

51 présentations d'Engagement jeunesse de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent afin d'informer les acteurs locaux et régionaux de l'avancement des travaux (dossiers pilotés, actions et réalisations).

70 représentations déterminantes en vue de la réalisation des plans d'action de l'Engagement jeunesse.

20 instances de concertation locales, territoriales et régionales où a siégé de manière permanente l'Engagement jeunesse.

351 rencontres aux instances de concertations locales, territoriales et régionales.

445 partenaires avec lesquels Engagement jeunesse a travaillé pour appliquer des actions concertées, intersectorielles et en continuité.

### Portrait de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

- 5 MRC
- 65 municipalités
- 2 communautés autochtones
- 429 000 habitants



## Gouvernance régionale

### Le comité directeur régional (CDR) est composé des directions régionales des ministères et organisations suivantes et/ou d'un de ses représentants

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - Représentant secteur jeunesse

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU COMTÉ NICOLET-YAMASKA ET DE LA MRC DE BÉCANCOUR - Direction

COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES DE DRUMMONDVILLE - Direction

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU CENTRE-DU-QUÉBEC - Direction générale

### EMPLOI-QUÉBEC CENTRE-DU-QUÉBEC

- Direction de la planification et des services aux entreprises
- Conseillère à la planification et au partenariat

FORUM JEUNESSE RÉGIONAL DU CENTRE-DU-QUÉBEC — Coordination

### MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

- Direction régionale du Centre-du-Québec et conseiller en développement régional

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

- Direction régionale Mauricie et Centre-du-Québec, spécialiste en sciences de l'éducation

### MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, ESTRIE, MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

- Conseillère en développement régional et en partenariat

### Organisme fiduciaire de l'Engagement jeunesse

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

### Agente de liaison

FRANCE LEMAIRE 819 471-0595 engagement\_jeunesse@centre-du-quebec.qc.ca

### Clientèles visées par la région

- Les jeunes de 16 à 35 ans en difficulté plus particulièrement 16-24 ans, décrocheurs, sans-emploi.
- Les jeunes immigrants et les jeunes handicapés.

### Programmes ciblés par la région

- Transition de l'école à la vie active (TÉVA)
- Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)
- Développement de la pré-employabilité (savoir-être / savoir-faire)
- Insertion sociale et professionnelle des jeunes immigrants



entre-du-Québec (17)

## Résultats en bref

### Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

- → Mobilisation des partenaires et mise en place d'un comité PCA dans les territoires de Bécancour et de Nicolet-Yamaska (BNY).
- → Participation au projet-pilote (2009-2012) dans BNY.
- Consolidation du projet PCA en collaboration avec les acteurs qui ont participé au projet-pilote de co-création de l'outil dans BNY.
- → Expérimentation évaluation des étapes du processus de déploiement : mobilisation des partenaires (gestionnaires et intervenants), identification des lieux nécessitant des arrimages (pratiques d'accueil, de référence et d'accompagnement), création de comité de travail.
- Évaluation et création d'outils de transfert d'expertise pour favoriser la consolidation des travaux d'appropriation dans une visée de pérennisation (dans BNY) et pour promouvoir le déploiement du PCA dans les autres territoires de la région (Arthabaska-Érable et Drummond).
- > Promotion du PCA et de l'avancement des travaux auprès des instances de concertation locales et régionales et des divers partenaires.
- → Sensibilisation auprès des organisations œuvrant auprès des communautés autochtones et de la clientèle immigrante.

### Transition de l'école à la vie active (TÉVA)

- → Participation aux travaux du comité régional TÉVA dont le mandat est de promouvoir la démarche TÉVA au Centre-du-Québec.
- → Contribution à la mise à jour des outils TÉVA développés par les partenaires (CLÉ de la TÉVA).
- → Soutien à la personne-ressource régionale du MELS pour les élèves en difficulté d'apprentissage et responsable du dossier TÉVA, en accompagnement auprès des intervenants scolaires.
- → Promotion et sensibilisation auprès des partenaires locaux et régionaux.
- → Participation aux travaux du chantier Continuum de service pour la transition entre le milieu scolaire et la vie active, issu de la Table DI-TED-DP, du CSSS de BNY.
- → Participation aux travaux de la Table de concertation régionale pour le travail des personnes handicapées du Centre-du-Québec.

### Insertion sociale et professionnelle des jeunes immigrants

- → Participation à deux instances de concertation locales en immigration.
- Accompagnement auprès des deux organismes d'accueil territoriaux (Drummond et Bois-Francs).

## Suite...

- Participation aux travaux visant à faire un état de situation des besoins des jeunes immigrants, volet loisirs, pour la clientèle immigrante drummondvilloise (mobilisation groupes de discussion).
- Participation aux travaux visant à faire un état des besoins des jeunes immigrants, volet socioprofessionnel, pour la clientèle immigrante des Bois-Francs (mobilisation groupes de discussion).
- Soutien à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un projet d'accompagnement auprès des jeunes immigrants pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle (mobilisation, réseautage avec les bailleurs de fonds, promotion), dans Arthabaska-Érable.

### Actions concertées, changements de pratiques, continuité des services

- → Mobilisation d'un comité directeur régional représentant les différents ministères interpellés par l'Engagement jeunesse et des organisations jeunesse.
- → Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action 2011-2014.
- Participation auprès des deux tables locales de concertation jeunesse : recensement des besoins, soutien à la mise en place d'initiatives, réseautage, partage d'informations.
- Contribution à diverses consultations territoriales :
  - Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale afin d'établir les priorités d'intervention de chacun des territoires
  - Table régionale en éducation du Centre-du-Québec (TRECQ) en vue de dresser le portrait régional sur la persévérance scolaire des jeunes de 0-20 ans du Centre-du-Québec
  - Mobilisation jeunesse du Forum jeunesse visant l'élaboration de recommandations régionales pour la nouvelle politique jeunesse.
- Soutien à l'élaboration de projets locaux et à la réalisation d'événements en lien avec les objectifs poursuivis par l'Engagement jeunesse (mobilisation des partenaires, réseautage avec les bailleurs de fonds, promotion).
- → Participation aux travaux du chantier Conditions de vie des jeunes 16-35 ans, dans BNY, visant à favoriser chez les jeunes le développement des compétences (savoir, savoir-être, savoir-faire) pour améliorer leurs conditions de vie.
- → Un évènement reconnaissance pour souligner la réussite du parcours socioprofessionnel des jeunes participants aux programmes offerts par le CIE de Drummondville.
- → Un évènement carrières pour informer les jeunes de la communauté autochtone d'Odanak sur les offres de programmes de formation et les services d'aide à l'employabilité.
- → Des évènements locaux pour favoriser le déploiement du PCA dans tous les territoires du Centre-du-Québec.

## EJ représente

11 concertations locales et régionales dont 5 comités de travail

### Dossiers priorisés :

- Développement de la pré-employabilité pour les jeunes en difficulté
- Passage à la vie adulte (PCA) Cheminement vers l'autonomie
- Planification de la transition de l'école à la vie active pour la clientèle handicapée (TÉVA)
- Conditions favorisant le parcours socioprofessionnel des jeunes immigrants



## Résultats de la mesure

### **DES CONSTATS NATIONAUX**

À la lecture des résultats des différentes régions, on peut constater d'importantes avancées dans de nombreuses dimensions.

### Un accroissement de la mobilisation des partenaires autour de la continuité des services

Les régions se sont mises à pied d'œuvre pour sensibiliser les partenaires de tous les secteurs à l'importance de la continuité des services. Concrètement, les agents EJ ont créé des comités de travail, participé à de nombreuses tables de concertation jeunesse pour sensibiliser et mobiliser les partenaires institutionnels et communautaires en plus d'accompagner, de soutenir et d'alimenter des démarches en cours.

### Une augmentation de la connaissance en matière de continuité des services

Les agents et leurs partenaires ont documenté les problématiques de continuité de services, ont inventorié les collaborations intersectorielles et interministérielles, par le biais de groupes de discussions, de sondages auprès de jeunes et de partenaires ou dans le cadre de travaux de comités intersectoriels. Une analyse de l'offre de service régionale (gouvernementale, paragouvernementale et communautaire) au regard de la complémentarité et de la continuité des services a aussi été effectuée.

Cette analyse, souvent réalisée en partenariat, a été le fer de lance de plusieurs travaux subséquents. Cela a aussi permis d'enrichir la vision et la connaissance gouvernementale en matière de continuité des services.

### La bonification des connaissances des organisations sur les trajectoires de service et l'augmentation de la préoccupation face à la continuité des services

Des événements de réseautage entre intervenants et gestionnaires de différentes organisations ont été développés en partenariat et mis de l'avant par la mesure. L'un des constats qui persiste est qu'un des principaux enjeux de la continuité des services est la méconnaissance qu'ont les intervenants des ressources existantes. Le rôle neutre et intersectoriel de l'agent EJ a permis de coordonner des événements inter réseaux et intersectoriels, favorisant des rencontres qui n'auraient pas eu lieu autrement.

La connaissance intersectorielle fine de l'agent EJ ainsi que ses liens avec des intervenants et des gestionnaires d'une multitude de partenaires ont permis le transfert de connaissances en matière de continuité de services et la sensibilisation des intervenants aux approches intersectorielles comme le Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA) ou la démarche planification de la Transition de l'école vers la vie active (TÉVA).

La mesure a aussi permis de développer dans plusieurs régions des outils facilitant l'accueil, la référence et les transitions entre les organisations, comme des bottins, des continuums de services, des protocoles d'entente ou des guides sur les bonnes pratiques de référence et d'accompagnement des jeunes.

## Résultats de la mesure (suite)

### Une amélioration de la continuité des services

Des régions ont développé des mécanismes formels de référence et de suivi des jeunes qui nécessitent plusieurs services simultanément ou des services issus de différents ministères. La mesure a contribué dans plusieurs régions à mettre à jour les protocoles régionaux entre Emploi-Québec et les centres jeunesse. Deux protocoles d'entente ont aussi été développés à l'intérieur d'une région, l'un entre les centres locaux d'emploi et les centres de santé et de services sociaux (CSSS) et l'autre entre les carrefours jeunesse emploi et les CSSS. Un Cadre de reconnaissance et de collaboration a de plus été signé entre deux centres jeunesse et 40 organismes d'insertion sociale et professionnelle.

Dans toutes les régions, des actions ont été réalisées en partenariat pour améliorer l'accessibilité et la continuité des services, dans le cadre de plans d'action de tables de concertation, de comités ou encore de collaborations ad hoc. Beaucoup de démarches sont encore en cours avec les réseaux offrant des services aux jeunes pour faire tomber les obstacles à la continuité des services et favoriser la plus grande fluidité possible dans l'accueil et la référence des jeunes. Dans plusieurs cas, les agents EJ ont su créer de nouveaux liens et des collaborations entre des organisations.

La participation de l'EJ dans des démarches comme le PCA et la TÉVA a aussi permis d'améliorer la continuité des services au niveau local, supralocal et régional.

### La sensibilisation du palier national aux enjeux de continuité des services

Plusieurs régions ont rédigé et envoyé des mémoires liés à l'état de situation de la continuité ou des problématiques de continuité de service, notamment dans le cadre de la tournée Destination 2030 du Secrétariat à la jeunesse (SAJ).

Des recommandations nationales ont été envoyées formellement au SAJ. Ces recommandations ciblaient des problématiques de continuité et de complémentarité de services à l'intérieur de programmes ou de services des ministères concernés, comme les enjeux particuliers de la cassure des services en CSSS à 18 ans ou les difficultés administratives qui nuisent aux Services spécialisés de main d'œuvre pour les personnes handicapées (SSMO-PH) dans leur collaboration à la TÉVA.

## Des répercussions positives dans des démarches existantes

### Transition de l'école à la vie active (TÉVA)

Dans plusieurs régions, la mesure est venue soutenir de façon importante le déploiement et la généralisation de la planification de la TÉVA pour les jeunes handicapés, notamment par la facilitation de l'intégration de partenaires aux démarches, par la consolidation des démarches en cours ainsi que par la production d'outils de promotion, d'évaluation et de suivi. La connaissance intersectorielle des agents EJ en plus de leurs liens avec les partenaires et leur présence dans des comités de tous les réseaux a favorisé l'adhésion et l'amélioration du continuum de services des jeunes handicapés.

### Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

Le déploiement de la démarche intersectorielle du PCA a été réalisé dans le cadre d'une collaboration entre EJ et l'Association des centres jeunesse du Québec. Les agents ont été une pierre angulaire dans la promotion, la sensibilisation et la formation des partenaires au PCA. Ils ont de plus collaboré à la réalisation d'outils de promotion, de sensibilisation et ont participé à structurer et à effectuer une amorce de monitoring de la démarche.

Le PCA est aussi devenu pour l'EJ un outil concret de mobilisation des partenaires et d'amélioration de la continuité des services, en plus d'une source d'information supplémentaire pour mieux connaître les bris de service.

Les travaux autour du PCA ont notamment permis d'augmenter la sensibilisation et la mobilisation autour des enjeux spécifiques du passage à la vie adulte des jeunes en difficulté.

### Des efforts de pérennisation des actions

Les gains réalisés au cours des années ont mené les régions à entamer une réflexion sur la pérennisation de certaines actions si l'EJ venait à se terminer.

En collaboration avec leurs partenaires, les régions ont travaillé à cibler les actions et démarches qui devaient se poursuivre au delà du 31 mars 2015 pour ensuite se questionner sur les porteurs potentiels de ces actions.

Dans un contexte où beaucoup de structures régionales sont abolies ou réformées, les agents d'EJ et les CDR ont joué un rôle d'agent d'information auprès des partenaires du milieu pour tenter de préserver les liens et les actions intersectorielles qui étaient au cœur du passage à la vie adulte des jeunes en difficulté. Ces démarches sont toujours en cours actuellement.

## Perspectives et enjeux

Plusieurs enjeux demeurent en matière de complémentarité et de continuité des services, de même qu'en regard de la nécessaire collaboration intersectorielle. Les enjeux suivants sont tirés de travaux réalisés par des comités formés d'agents Engagement Jeunesse de différentes régions à partir de leur expérience, d'informations récoltées auprès de partenaires et de la recherche.

Un résumé vous est présenté dans la prochaine section. Si vous souhaitez consulter les documents complets, vous pouvez contacter l'agent d'EJ de votre région. Ses coordonnées sont disponibles dans la section des réalisations du présent recueil.

### Continuité des services dans le réseau de la santé et des services sociaux

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, l'âge de 18 ans représente le point de jonction entre les services offerts aux jeunes et aux adultes. Dans les CSSS, le programme Jeunes en difficulté se termine à 17 ans. On sait toutefois que désormais, le passage à la vie adulte se poursuit souvent jusqu'à 24 ans. On observe ainsi des difficultés d'arrimage entre les services destinés aux jeunes et ceux destinés aux adultes, notamment en matière de santé mentale :

Un jeune aux prises avec des difficultés d'adaptation sociale et professionnelle doit franchir plusieurs étapes avant de pouvoir accéder à des services de suivi. Chacune de ces étapes devient parfois un obstacle à la poursuite de ses démarches, encore plus dans le cas de jeunes souffrant de problèmes de santé mentale;

On observe que les mécanismes d'accueil et de triage pour accéder à des services de santé mentale fonctionnent bien. Toutefois, les délais d'attente pour les jeunes qui souhaitent bénéficier de services de suivi en santé mentale demeurent longs. Cette attente accroît les problématiques et fragilise le parcours social et professionnel de ces jeunes;

De façon générale, pour qu'un jeune puisse bénéficier de services de suivi en santé mentale, il doit préalablement obtenir une référence médicale. Or, une grande proportion de jeunes n'a pas de médecin de famille. Ces jeunes doivent alors se présenter dans une clinique sans rendez-vous et trouver du transport pour s'y rendre, une réalité plus difficile en milieu rural.

Les intervenants des réseaux de l'emploi et de l'éducation des adultes ont besoin de support des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux pour assurer un accompagnement efficace des jeunes aux prises avec des problématiques de santé mentale pendant leur parcours académique ou d'insertion sociale et professionnelle.

### Pour une meilleure intégration socioprofessionnelle des jeunes en situation de handicap

Une part des jeunes en situation de handicap concernés par la planification de la TÉVA fréquente le réseau scolaire jusqu'à l'âge 18 ans; les autres y sont jusqu'à 21 ans. Sachant qu'une planification de la TÉVA est amorcée environ trois ans avant la fin de la scolarisation du jeune, les partenaires concernés peuvent être appelés à intervenir à divers moments entre 14 et 21 ans.



## Perspectives et enjeux (suite)

Ainsi, la contribution des SSMO-PH est parfois appelée à prendre forme lorsque le jeune est encore mineur. Toutefois, la mission d'Emploi-Québec en matière d'intégration en emploi concerne les personnes de plus de 18 ans. À titre de ressources externes conventionnées par Emploi-Québec, les SSMO-PH sont soumis à la même contrainte. Ils n'ont donc pas le mandat spécifique d'intervenir auprès de jeunes mineurs en cours de scolarisation. Il s'agit d'un important frein à la participation pleine et entière de ces ressources spécialisées dans la planification de la TÉVA. Le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) arrivait à une conclusion similaire en octobre 2013.

### Pour un meilleur accompagnement des jeunes de 16-17 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire

Depuis l'implantation d'EJ en 2007, divers constats concernant les jeunes en difficulté ont émergé, dont un vide effectif de services à l'endroit des jeunes de 16 et 17 ans ayant quitté le milieu scolaire. En effet, la fin de l'obligation de fréquentation scolaire à 16 ans, jumelée au fait que l'accès à l'aide financière de dernier recours ne survient qu'au moment de la majorité légale, engendre pour ces jeunes plus vulnérables des conséquences multiples qui minent significativement leur potentiel d'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes de 16 et 17 ans qui présentent souvent de multiples problématiques se retrouvent isolés et sans soutien pendant cet intervalle de deux ans et peuvent facilement devenir de futurs prestataires de l'aide financière de demier recours.

Actuellement, seulement deux programmes sont destinés spécifiquement à ces jeunes : IDEO 16-17 et Connexion compétences. Pour IDEO 16-17, plusieurs intervenants craignent que la mesure n'ait beaucoup de difficulté à rejoindre les jeunes qui ont déjà décroché et s'intéressent plutôt aux jeunes qui vivent des difficultés scolaires. Dans le cas de Connexion compétences, les exigences de résultats à la clé du programme font en sorte que seuls les jeunes près de l'insertion professionnelle sont retenus, laissant de côté ceux qui vivent des difficultés multiples et qui sont plus à risque d'exclusion sociale.

Dans ce contexte, il serait intéressant de mener une réflexion sur la mise en œuvre de la mesure IDEO 16-17 quant aux services offerts aux jeunes de 16 et 17 ans hors du milieu scolaire. Nous soutenons également une des recommandations du Comité consultatif jeune à l'effet d'envisager d'étendre l'âge d'admissibilité de certains programmes en employabilité aux plus jeunes (15 à 17 ans) notamment les programmes Jeunes en action et Programme préparatoire en emploi (PPE) afin d'offrir des services à titre préventif.

De plus, dans une perspective de prévention du décrochage scolaire et social des jeunes de 16 et 17 ans, il pourrait être intéressant de

considérer l'adhésion du réseau de l'emploi et de la solidarité sociale à l'Entente de complémentarité MELS-MSSS.

Finalement, il serait très à propos de s'assurer, tout en respectant les règles de confidentialité, d'offrir systématiquement aux jeunes qui décrochent un accompagnement vers un organisme d'insertion sociale et professionnelle.

## Perspectives et enjeux (suite)

### Pour accentuer l'accompagnement des jeunes immigrants âgés de 16 à 24 ans à risque de décrochage scolaire

Parmi les jeunes immigrants, ce sont ceux ayant intégré le système scolaire québécois entre 12 et 14 ans qui sont les plus susceptibles de ne pas être en mesure de poursuivre leur scolarité à l'école secondaire et de devoir terminer à l'éducation aux adultes.

De plus, une attention particulière doit être portée aux élèves immigrants en situation de grand retard scolaire qui, à leur arrivée au Québec, accusent trois ans de retard ou plus par rapport à la norme québécoise et doivent être considérés comme étant en difficulté d'intégration scolaire. Ces jeunes vivent plusieurs difficultés tant sur le plan psychologique que cognitif et ont besoin d'être accompagnés de façon plus soutenue.

Des études sur le cheminement scolaire des jeunes issus de l'immigration témoignent des difficultés vécues par ces jeunes. En effet, lorsque les jeunes immigrants intègrent l'école québécoise pour la première fois au niveau secondaire, ils sont seulement 48 % à diplômer après 7 ans de scolarité versus 75.2 % des élèves de première génération arrivés avant le secondaire, soit une différence de 28.3 points de pourcentage (Ledent, Murdoch, Mac Andrew, 2011). Il est toutefois important de signaler que leur taux de diplomation, bien que toujours inférieur à celui des autres élèves, montre un rattrapage 7 ans après leur entrée au secondaire, 2 ce qui témoigne de l'importante résilience de ces jeunes et de la pertinence de mettre en place un accompagnement adapté pour leur permettre de poursuivre leur scolarité en formation générale des adultes ou en formation professionnelle.

Bien que la réussite éducative de certains de ces jeunes soit en péril, peu d'initiatives gouvernementales permettent de baliser le cheminement scolaire de ces jeunes par des mesures d'accompagnement adaptées aux besoins de ces derniers. La question du passage de l'école secondaire vers l'éducation aux adultes ou vers la formation professionnelle doit faire partie des préoccupations des organisations concernées.

Un rapport de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse fait état de l'absence de mécanismes d'arrimages entre le secteur des jeunes et celui des adultes, lesquels mécanismes « permettraient d'assurer un transfert efficace des dossiers des élèves venant du secteur des jeunes. En conséquence, les centres de formation des adultes ne sont pas en mesure de tenir compte de l'information relative aux besoins pédagogiques et aux difficultés scolaires mentionnées par les écoles secondaires, notamment dans les plans d'intervention ».3

Les centres d'éducation aux adultes trouvent des solutions pour recevoir adéquatement ces jeunes en mettant en place des programmes de transition ou des projets d'accompagnement ciblant des jeunes à risque de décrochage. Toutefois, ces mesures demeurent limitées à quelques élèves et restent des initiatives isolées qui mériteraient d'être appuyées afin de répondre aux besoins des jeunes immigrants en situation de décrochage scolaire.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1998), Une école d'avenir - Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle, 49 p.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES AUX SERVICES DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES (2011) L'intégration des enfants et des jeunes immigrants de première génération au Québec, perspectives des organismes communautaires aux services des nouveaux arrivants, rapport d'enquête, 74 p.

## En conclusion

Les expériences vécues, les retombées et les résultats obtenus dans le cadre de la mesure Engagement jeunesse sont nombreux et riches. Il est plutôt inusité qu'une ressource soit dédiée à du travail en partenariat sans disposer d'enveloppe financière pour des projets. Bien que représentant un certain défi, cet aspect a été nommé à de nombreuses reprises comme un avantage pour mobiliser les bons partenaires autour de la table. La neutralité de l'agent de liaison a aussi été très appréciée, quoique déstabilisante au début pour les organisations.

Dans la société québécoise d'aujourd'hui, où chaque jeune compte pour faire face au défi du déséquilibre intergénérationnel, où tous les programmes sociaux sont scrutés pour s'assurer de leur efficience et de leur efficacité, l'enjeu de la continuité de services est important plus que jamais.

La nature même du gouvernement, avec ses différents ministères, force la mise en place d'une structure neutre, qui appelle à la collaboration intersectorielle et au travail en complémentarité. Ces efforts sont nécessaires afin qu'aucun jeune en difficulté ne passe à travers les mailles du filet social.

